Les DEBATS

Votre quotidien national

Bordj Bou Arréridj

Sept personnes décèdent par asphyxie dans un puits

Page 24

Crise économique, la crainte d'un malaise social

La révision de la Constitution perd sa priorité

Il y a quelques semaines dans son message adressé à l'occasion de la Fête de l'indépendance, le président Bouteflika a rassuré sur le maintien de la révision constitutionnelle en indiquant que le projet en question est presque fini. Cependant, le dernier conseil des ministres n'a, en aucun moment, évoqué le sujet.

Page 3

Intervenant à l'ouverture de la Conférence nationale de l'éducation

Sellal veut prémunir l'école de la politique

Il semblerait que le gouvernement veut en finir avec tous les désaccords dans la famille de l'Education, qui n'auront que trop duré. Après une année scolaire plus que mouvementée, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, appelle les enseignants à consacrer la stabilité sociale en laissant l'école loin des «surenchères politiques».

Page 2

Aïn Témouchent

Une famille de douze personnes secourue en mer

Page 24

Un million de naissances enregistrées par an

La natalité se porte bien

Page 2

Malgré la rencontre Makri-Ouyahia

Le parti de Djaballah ne quittera pas la Cnltd

Le Front pour la justice et le développement (PJD), du chef islamiste, Abdellah Djaballah, ne quittera pas finalement la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (Cnltd) comme il l'a laissé entendre le parti suite à la rencontre tenue à la Présidence de la République entre le chef du cabinet de cette institution et une délégation du Mouvement pour la société de la paix (MSP).

Page 3

Face au terrorisme

Quelle stratégie pour la Tunisie ?

Par Amine Bensafi

La Tunisie réagit au jour le jour à des violences djihadistes qui se multiplient et dont l'ampleur s'aggrave, mais son appareil de sécurité intérieure est globalement dysfonctionnel. C'est ce que révèle l'inquiétant rapport d'ICG. «Les attentats de Tunis et de Sousse, en mars et juin 2015, et les attaques fréquentes contre la police, la garde nationale et l'armée depuis plus de deux ans, particulièrement dans les zones frontalières, démontrent la percée significative des groupes islamistes radicaux». C'est du moins ce que constate International Crisis Group (ICG), dans un rapport publié jeudi. Selon ce think thank, «les autorités éprouvent des difficultés à faire face à cette menace et à développer une politique publique de sécurité. Si la situation est en grande partie liée aux problèmes internes des forces de sécurité intérieure, le contexte régional n'aide guère». Et de dire que pour faire face à cette violence, mais aussi mieux gérer les contestations politiques et sociales, une réforme d'envergure des est nécessaire. Examinant le dispositif sécuritaire de ce pays frontalier, ICG indique que le secteur de la sécurité intérieure (agents de la sécurité nationale, police, garde nationale, Protection civile et services pénitentiaires), se fragmente et affirme son autonomie vis-à-vis du pouvoir exécutif et législatif au lieu de se professionnaliser et de renforcer son efficacité et son intégrité. «Ses membres, souvent démotivés, exercent leur métier dans une institution déstructurée et politisée dans le sillage du soulèvement de décembre-janvier 2010-2011 et dont les statuts remontent à la dictature», peut-on lire. Pendant la période de transition qui l'a suivie, les partis politiques ont profité du pouvoir discrétionnaire des ministres de l'Intérieur successifs en termes de révocation, de nomination et de promotion du personnel ; les syndicats de police censés défendre l'institution n'ont, pour la plupart, fait qu'aggraver ses divisions. *Page 5*

Intervenant à l'ouverture de la conférence nationale de l'Education

Sellal veut prémunir l'école de la politique

Il semblerait que le gouvernement veut en finir avec tous les désaccords dans la famille de l'Education, qui n'auront que trop duré. Après une année scolaire plus que mouvementée, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, appelle les enseignants à consacrer la stabilité sociale en laissant l'école loin des «surenchères politiques».

Par Louiza Ait Ramdane

A l'occasion de l'ouverture de la Conférence nationale sur l'évaluation de la mise en oeuvre de la réforme de l'école, Sellal a exhorté les 450 000 enseignants à «consacrer la stabilité sociale qui reste le fondement de la stabilité nationale», précisant que «l'enseignant a le droit d'avoir des activités politiques, mais loin de l'établissement scolaire». Les surenchères, qui pourraient porter atteinte à l'école, précise-t-il, ne seront plus tolérées. Le Premier ministre a réitéré à cette occasion, la disponibilité du gouvernement à tenir ses engagements envers les enseignants, les invitant toutefois à «considérer la conjoncture actuelle du pays». En revanche, Sellal promet à la famille de l'Education, que le gouvernement va déployer tous ses efforts pour répondre aux revendications des syndicats à qui il est demandé de considérer la conjoncture actuelle tout en sachant que les recettes nationales ont reculé de 47,1%. Afin de mettre un terme aux désaccords interminables entre le partenaire social et sa tutelle, le Premier ministre leur a demandé une meilleure maîtrise des relations avec le ministère de l'Education. Leur rappelant qu'ils sont les formateurs de l'élite de demain et leur rôle est primordial, dans ce sens, Sellal a estimé qu'il est difficile d'admettre les «grèves illimitées qui n'émanent pas de nos valeurs et qui prennent en otage l'avenir des élèves comme elles engendrent des répercussions négatives sur eux et sur l'école». «La meilleure solution reste le dialogue pour lequel il faut donner toutes les chances», a-t-il souligné, précisant qu' «il voit d'un mauvais oeil un enseignant comparaître devant la justice». Revenant sur le budget consacré au secteur de l'Education nationale, le Premier ministre a tenu a rassurer qu'en dépit du recul des recettes manne financières induites par la chute des prix du pétrole, l'Etat poursuivra ses efforts, en vue de doter l'Ecole algérienne de tous les moyens. Le meilleur investissement, selon lui, consiste en les ressources humaines.

«Le premier poste de dépense dans le budget de l'Etat, avec plus de 12%» , a-t-il fait savoir, soulignant que plus de 45 milliards de dollars ont été consacrés par l'Etat à ce secteur pour la période 2010-2014.

Evoquant l'enseignement dans établissements relevant du secteur privé, Abdelmalek Sellal a indiqué que ces derniers doivent respecter trois principes, à savoir le partenariat, la responsabilité et la confiance. «Nous ne sommes pas contre l'école privée, laquelle doit être un partenaire de l'école publique», a affirmé M. Sellal, s'opposant cependant à toute forme de «dérapage et de décadence».

Le Premier ministre a, en outre, proposé de réviser la période et la durée des examens, citant l'exemple de l'examen du baccalauréat qui s'étale sur une «longue période de cinq jours».

Par ailleurs et au sujet de l'amélioration du service public et de l'allègement des dossiers d'état civil, M. Sellal a annoncé, qu'à partir de l'année 2016, les titulaires d'un passeport biométrique, bénéficieront automatiquement d'une carte nationale biométrique sans fournir le moindre dossier administratif.

L. A. R.

Ghardaïa

L'ex-maire de Berriane interpellé par la police

La police nationale a interpellé, hier, Nacer-Eddine Hadjadj, ex-maire de la commune de Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa, selon Maître Salah Dabouz, nouveau président élu de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (Laddh), cité par le journal électronique TSA. Les raisons de son interpellation par les services de sécurité ne sont pas encore connues, selon la même source.

Nacer-Eddine Hadjadj était dans sa voiture lorsqu'il a été interpellé dans la ville de Berriane. Sa voiture est actuellement stationnée devant le commissariat de la ville, et son téléphone reste injoignable.

«Il était de passage devant le barrage de la police quand il a été arrêté. Il n'avait reçu aucune convocation auparavant», affirme, à TSA, Mohamed Debouz, membre du bureau régional du RCD à Ghardaïa.

«Nacer-Eddine Hadjadj et d'autres personnes arrêtées à Berriane font actuellement l'objet d'un examen de situation pour vérifier un certain nombre d'informations avec eux, dont le lieu où ils se trouvaient par exemple au moment des derniers affrontements», a affirmé une source de la Dgsn. Leur détention ou leur libération dépendra du résultat de cet examen, selon cette source. «D'autres personnes font l'objet d'un examen de situation à Guerrara», précise-t-elle.

Dans un message posté sur sa page Facebook, le chargé de communication du RCD rappelle que Nacer-Eddine Hadjadj «a déjà fait l'objet de plusieurs intimidations, arrestations et acharnement de la justice pour son militantisme et son engagement politique».

Olympiade internationale de mathématiques

Le Premier ministre honore les lauréats algériens

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a honoré, hier à Alger, les meilleurs élèves algériens ayant participé à l'Olympiade internationale de mathématiques qui s'est déroulée en Thaïlande du 8 au 16 juillet 2015.

Les élèves algériens ont occupé des places honorables à ce concours international auquel ont pris part 104 pays. L'Algérie a été classée pour la première fois à la 62e place à l'échelle mondiale grâce à la performance des élèves Hamdi Yacine (médaille d'argent) et Saâdi Fayçal (médaille de bronze).

Ilyès Hamdi et Souheïb Abdeldjalil Alout ont obtenu des mentions honorables à cette manifestation qui a propulsé l'Algérie à la tête du classement au niveau maghrébin, à la deuxième place sur le continent africain et à la troisième place au niveau arabe.

Le ministère de l'Education a qualifié la participation algérienne à ce concours «d'honorable» eu égard aux résultats obtenus grâce à l'intérêt accordé aux mathématiques en Algérie.

Les lauréats ont obtenu des médailles, des attestations d'honneur ainsi que des cadeaux symboliques.

R. N.

REGARDS

Par Ahmed Halfaoui

Pétrole : fantasmes et réalité

Il y a ceux qui s'inquiètent, ceux qui jubilent et ceux qui alimentent l'inquiétude des uns et la jubilation des autres. Ceux-ci dressent des perspectives morbides, un cataclysme économique qui fera s'effondrer, sous peu l'Algérie réduite à un baril de pétrole autour duquel s'agglutinent Etat et peuple et qui est en train de fondre. Un baril qui représenterait tout ce que le pays produit, ou presque. Un chiffre : 98% des recettes extérieures. Ceux qui s'inquiètent ont de bonnes raisons, ils croient, on leur fait croire que l'économie c'est seulement ces 98%, c'est ce que leur disent les «analystes». Pas exactement, mais c'est ce qu'ils leur laissent comprendre, ce qui signifierait que, bientôt, il faudra se résoudre à se serrer la ceinture, ne plus espérer de trouver du travail, d'obtenir un logement, fut-il social, et surtout se préparer à de terribles restrictions sur le plan alimentaire. Les «parkingueurs» seront parmi les premiers touchés par la raréfaction des clients obligés de moins rouler et/ou de garer définitivement leurs véhicules, ainsi que les fast-foods qui baisseront rideau faute de bouches à servir, sous l'effet de la fermeture des entreprises, du chômage qui s'ensuivra et de la baisse des budgets sandwiches. Ceux qui jubilent ont, aussi, de bonnes raisons, les mêmes que ceux qui s'inquiètent, sauf qu'ils espèrent qu'ils pourront assister à un déferlement de violence populaire que le «pouvoir» ne pourra pas empêcher, puisqu'il ne pourra plus «acheter la paix sociale». Ils jubilent d'autant plus qu'ils pensent que les Algériens ont été trop gâtés et qu'ils vont devoir accepter, par la matraque s'il le faut, à revoir leurs prétentions en se pliant à la dure loi de l'économie de marché, celle qui connaîtra la plénitude avec le «changement» qui se profilerait, après que la révolte populaire l'aura rendu obligatoire. Mais n'est-ce pas s'inquiéter ou jubiler trop vite ? Il y a un autre chiffre : 28% du produit intérieur brut (PIB). A ce sujet la Banque mondiale écrit : «L'économie algérienne continue de dépendre pour une large part du secteur des hydrocarbures qui représente environ un tiers du PIB du pays et 98% de ses exportations». Du coup on s'aperçoit que l'économie existe aussi et, peut-être surtout, en dehors, et que sur les 5 451 dollars de PIB par habitant, le pétrole contribue pour 1 526 dollars, avant la baisse des prix. Baisse ne voulant pas dire tarissement des revenus, sans prendre en compte la probabilité non exclue d'une reprise des cours, il apparaît que le bruit qui est fait cache des intentions peu avouables. La Banque mondiale nous en dit un bout. D'après elle, «les défis économiques que doit relever le pays à long terme … (sont) la réduction des subventions, l'amélioration de l'environnement des affaires…et la création d'emplois dans le secteur privé», parce que «le développement du secteur privé est entravé par les difficultés d'accès au crédit». Ce qui est plus clair, quant au «changement» proposé. La banque dit, enfin, que «le programme de développement actuellement mené par le gouvernement n'a pas été à la hauteur des attentes». Elle n'a pas besoin de définir de quelles attentes il s'agit, mais il est évident que l'Etat est poussé à poursuivre la désastreuse politique de libéralisation, qui finira par détruire les dernières possibilités de développement.

A. H.

Crise économique et crainte d'un malaise social

La révision de la Constitution perd sa priorité

Il y a quelques semaines dans son message adressé à l'occasion de la Fête de l'indépendance, le président Bouteflika a rassuré sur le maintien de la révision constitutionnelle en indiquant que le projet en question est presque fini. Cependant, le dernier conseil des ministres n'a, en aucun moment, évoqué le sujet.

Par Nacera Bechar

Le projet de la révision de texte fondamental ne semble plus constitué une priorité pour le pouvoir, car en ce contexte de crise économique, la priorité est donné à la gestion de cette situation maintenant que l'Algérie a perdu près de la moitié de ses recettes pétrolières à cause de la chute des prix de l'or noir.

Lors du dernier conseil des ministres, la priorité a été donnée à l'aspect sécuritaire, notamment avec ce qui s'est passé à Aïn Defla , le jour de l'Aïd El Fitr avec la perte de neuf militaires de l'Armée nationale populaire. L'autre sujet qui préoccupe, c'est la gestion des dépenses publiques pour les deux années à venir sachant que les prix de pétrole ne risque pas de connaître une amélioration à court terme. A cet effet, une loi de finances complémentaire pour 2015 a été adoptée en attendant l'application des décisions relatives à la collecte d'impôts et l'encouragement d'investissement.

Parmi les actions menées par le président Bouteflika, c'est un vaste mouvement dans le corps des walis. Le premier du genre opéré par le chef de l'Etat et qui a touché 35 walis, dont deux wilayas ont vu le retour de deux ministres. Ces walis sont chargés d'assurer une rentrée sociale apaisée. Il a également procédé à un lifting ministériel qui a touché trois ministres, dont celui du Commerce.

De son côté, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal qui est intervenu jeudi soir dans une émission de l'Entv a consacré toute son intervention à essayer de rassurer sur la gestion de la crise économique actuelle et affirmer qu'il s'agit de rationalisation et non d'austérité. Sellal ne parle pas de la Constitution. Mais peut-on vraiment espérer arriver à une économie diversifiée en deux ans ? L'Algérie peut-elle tenir, notamment avec le maintien des dépenses destinées à la solidarité nationale et la politique de subvention ? Ces interrogations suscitent de grandes craintes face à laquelle la question de la révision de la Constitution pourrait encore être retardée.

Dans une précédente déclaration à la presse, Amar Saâdani , SG du FLN dira que «le président veut une Constitution consensuelle». Saâdani, a affirmé que «le président insiste sur l'élargissement des discussions. Peu importe le temps que cela prendr. Le bus attendra les retardataires».

Après presque 10 mois depuis la clôture d'une série de consultations sur la révision de la Constitution, rien n'est encore clair sur cette initiative en l'absence de consensus.

Le président avait chargé Ahmed Ouyahia , ministre d'Etat, conseiller à la Présidence de mener des consultations avec plus de 100 partenaires dont des partis politiques, des personnalités nationales et des représentants de la société civile. Ces consultations ont débutées le 1er juin et achevées le 8 juillet dernier.

Cependant, le silence «officiel» sur la suite du processus de la révision de la Constitution a laissé place à l'installation d'incertitude sur l'aboutissement de cette initiative du président Bouteflika. Cette dernière a été boycottée par une partie de l'opposition regroupée aujourd'hui dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratique regroupant, le RCD, le MSP, Jil Jadid, Ennahda , El Adala et l'ancien chef de gouvernement, Ahmed Benbitour. Cette coordination propose une transition démocratique. ***N.B.***

Malgré la rencontre Makri-Ouyahia

Le parti de Djaballah ne quittera pas la Cnltd

Par Rachid Chihab

Le Front pour la justice et le développement (PJD), du chef islamiste, Abdellah Djabellah, ne quittera pas finalement la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (Cnltd) comme il l'a laissé entendre le parti suite la rencontre tenue à la Présidence de la République entre le chef du cabinet de cette institution et une délégation du Mouvement pour la société de la paix (MSP). Dans un communiqué rendu public vendredi, le PJD a annoncé son maintien à la Cnltd tout en qualifiant «d'inopportune» la démarche jugée contraire aux principes et à la charte de la Cnltd qui engage le MSP. Dans son document, la formation islamiste rappelle que tous les membres de la Cnltd sont tenus à ne pas négocier individuellement avec le pouvoir et revenir à chaque fois qu'il faut aux instances de la Cnltd. «Toute rencontre avec le pouvoir doit se faire dans le cadre la Cnltd et portera sur le changement démocratique dans le pays», peut-on lire dans le communiqué qui appelle les membres de cette Coordination à respecter leurs engagements concernant le dialogue avec les pouvoirs publics. Un dialogue qui doit inclure les mécanismes de la transition démocratique en Algérie.

Commentant les arguments avancés par le président du MSP, Abderzak Makri, pour justifier sa démarche, le bureau exécutif du PJD considère que la rencontre Ouyahia-Makri arrange le pouvoir en place et renforce sa politique et affaibli l'opposition et les chances d'aller vers une transition démocratie en Algérie. Il a aussi précisé que le respect de la charte de la Cnltd ne va pas à l'encontre de l'autonomie des partis politiques et leur Independence.

Enfin, le parti estime que la création de la Cnltd et le travail qu'elle a mené pendant des mois a suscité des espoirs au sein de nombreuses couches de la société et de la classe politique nationale.

Il est à rappelé que le président du MSP a répondu à ces accusations en disant que sa formation politique n'a nullement l'intention de retourner au gouvernement ou de se retirer de la Cnltd. Il a également affirmé que sa démarche n'a rien de surprenant puisqu'elle a été tenue dans le cadre du respect des normes de transparence. ***R. C.***

Douibi à l'université d'été d'Ennahda

«Le peuple doit savoir la vérité»

Par Sofiane Aït Mohamed

En présence de 800 participants, le secrétaire général du mouvement Ennahda a inauguré, hier à Jijel, l'université d'été du parti. Il a saisi cette occasion pour revenir, dans son allocution, sur «la situation politique, sociale et économique» du pays qui est, selon lui, «dans un tunnel» tout en réitérant l'engagement de l'opposition à parvenir à une transition démocratique.

Dans son allocution devant les participants et les invités dont des personnalités politiques et des représentants de partis de Tunisie et du Maroc, le secrétaire général d'Ennahda, Mohamed Douibi a d'emblé estimé que «la crise que vit le pays remonte à la veille de l'indépendance» et la «mise sous tutelle du peuple algérien». Ce qui a engendré selon lui, «une vraie crise» qui a fait, explique-t-il encore, que le pays redevienne «sous-développé économiquement, socialement, culturellement et politiquement en dépit des compétences dont il dispose». Mohamed Douibi soutient que «l'Algérie a besoin de tous» pour relever les défis. Le premier responsable d'Ennahda n'a pas omis d'alerter sur les dangers qui guettent le pays, notamment dans le sillage de la chute drastique des revenus des hydrocarbures qu'il impute à «la mauvaise gestion» et la recrudescence des manifestations sociales. Douibi qui assure que « le peuple doit savoir la vérité» sur les dépenses du budget. Sur le rôle de l'opposition, le secrétaire général d'Ennahda a affirmé que «l'alliance de l'opposition (Cltd, Ndlr) est une soupape de sécurité» pour le pays. Une expérience phare, selon lui à même «d'assurer la continuité de l'Etat algérien». Un acquis «que le pouvoir devait prendre en considération», a-t-il estimé. Sur les risques d'implosion du bloc de l'opposition dont il fait partie, notamment après les dernières sorties du MSP, le leader d'Ennahda explique que dès le début, les membres de la Cltd se sont entendu sur «la liberté de chacun» sur son propre programme politique. Ce qui nous unit est transcrit sur la plate-forme de Zeralda», a-t-il expliqué. Sur le dernier mouvement des walis, et le remaniement ministériel, le premier responsable d'Ennahda estime que c'est là une preuve que «le pouvoir n'a pas changé avec ces pratiques d'un autre siècle». «Une fuite en avant», assène Douibi. L'université d'été du parti qui se poursuivra jusqu'au 27 juillet est inscrite sous le thème «Le changement démocratique : perspectives et défis». Plusieurs conférences thématiques sont prévues, notamment celles qu'animeront Ahmed Benbitour, l'ex-chef de gouvernement sur «les défis économiques et le changement démocratique» et Sid Ahmed Ghozali, ex-chef de gouvernement sur «le paysage politique et le changement démocratique». d'autres interventions sont aussi au programme. Citons Mohamed Arezki Ferad, chercheur universitaire, Nouredine Larbaoui, président du bureau politique du parti tunisien Ennahda, El Hachemi Djaâbou, ex-ministre du Commerce ou encore Abdelaziz Rahabi, ancien ministre de la Communication et diplomate.

S.A.M.

Un million de naissances enregistrées par an

La natalité se porte bien

Un million de naissances ont été enregistrées en 2014 en Algérie. Un taux très appréciable qui renseigne sur le rajeunissement de la société algérienne à travers la multiplication des mariages, l'amélioration des conditions de vie et l'augmentation du taux de fécondité des Algériens.

Par M. Ait Chabane

Selon le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Amer Ouali, ce taux de natalité qui est passé de 600 000 naissances par an durant les années 1990-2000 à 1 000 000 de naissances par an l'an dernier, est une preuve concrète de l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne le logement et l'emploi. Il s'agit d'une situation sociale «très normale», a-t-il ajouté, motivée par le mariage relativement plus jeune, notamment chez les femmes en âge de procréation et le rajeunissement de la société algérienne. Le même responsable du ministère de la Santé a rappelé, dans ce sens, la nécessité de lancer «une étude prospective sur le développement démographique en Algérie et les moyens que dispose la société algérienne» afin d'adapter cette situation aux moyens du pays, question d'établir des équilibres entre les naissances et les conditions de vie générales ; la scolarité, les soins, le logement…etc. A cela s'ajoute, bien entendu, le rétablissement de la sécurité dans le pays après la «stagnation» des naissances durant les années 1990, où la situation était très délicate, ce qui s'est répercuté négativement sur le vécu direct des citoyens. En plus de la situation sécuritaire, l'économie algérienne était également dans le rouge lors de ces années de braise. Les opérations de restructuration, les privatisations et autres initiatives libéralistes imposées à notre pays par le Fonds monétaire international (FMI) ont grandement influé sur le social, en générant chômage, malvie et précarité, ce qui expliquerait en partie la réduction des mariages et la baisse des naissances. A ce titre, Amer Ouali a estimé que la politique démographique de planification familiale et de régulation des naissances adoptée par l'Algérie durant les années 1970 a porté ses fruits, en ce sens qu'elle a permis de suivre une politique nationale de la population adaptée aux moyens du pays d'alors. Il s'agit, bel et bien, d'une politique de planification familiale, car les pouvoirs publics n'avaient aucunement émis de restrictions quelconques, laissant aux familles algériennes la latitude de faire des enfants et de s'autoréguler eux-mêmes. Ceci étant, le directeur de la population au ministère de la Santé n'a pas manqué de préciser que la dynamique de natalité dépendait aussi de plusieurs paramètres dont le niveau d'instruction des parents et le niveau de vie, ajoutant que la régulation des naissances aide à une meilleure prise en charge des enfants, aussi bien pour leur bien-être, que pour leur éducation et leur suivi scolaire. Autrement dit, les Algériens vivent beaucoup mieux actuellement grâce à l'amélioration substantielle du vécu de la famille algérienne, ses conditions socioéconomiques et la qualité des services dispensés dans plusieurs secteurs de la vie nationale. N'empêche, beaucoup reste à faire. ***M. A. C.***

En remplacement de Amara Benyounes

Bakhti Belaïb prend ses fonctions au ministère du Commerce

Le nouveau ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, a pris, hier, ses nouvelles fonctions en succédant à Amara Benyounes, suite au remaniement ministériel partiel opéré, jeudi dernier, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Dans son intervention faite lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, M. Belaïb s'est engagé à poursuivre la politique des réformes engagée par son prédécesseur pour renforcer l'organisation de ce secteur stratégique.

Il a précisé, cependant, que «nous pourrons changer de vision en fonction de l'évolution des données de la conjoncture».

Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué que selon son évaluation personnelle des dispositifs mis en place, jusque-là, par le ministère du Commerce notamment pour le volet du commerce extérieur, «les mesures déjà prises sont importantes et doivent être appuyées par d'autres».

Toute en confirmant que la liberté du commerce est un principe «irréversible», le nouveau ministre a, cependant, souligné la nécessité d'interdire l'entrée des produits non conformes à la loi sur le marché national.

«C'est un travail important. Nous devons parer à toutes les opérations commerciales illégales qui permettent l'entrée de ces produits sur le marché national», a-t-il insisté.

Questionné par l'APS sur les dossiers qu'il juge prioritaires en tant que ministre du Commerce, M. Belaïb a considéré que l'acte commercial en Algérie doit devenir «un acte au service de la promotion de la production nationale» notamment dans une conjoncture de baisse des recettes en devises suite à la chute des cours de pétrole. «Pour cela, le commerce est utile, mais nos commerçants développent encore des politiques qui assurent beaucoup plus la promotion des produits étrangers que des produits locaux», constate-t-il. A ce propos, M. Belaïb souligne la nécessité d'améliorer les standards de la production nationale tout en facilitant l'investissement et en aidant l'acte de production à l'instar des autres pays.

«Je crois que le potentiel de l'Algérie dans ce domaine est important», a-t-il ajouté.

Né en 1953, M. Belaïb est diplômé en sciences commerciales de l'Institut national du commerce (INC). Ayant déjà occupé le poste de ministre du Commerce entre 1996 et 1999, M. Belaïb avait conduit, en 1998, la délégation algérienne pour la première réunion du groupe de travail de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commence (OMC).

R. N.

Remplacement du colonel Lakhdar Lahbiri

La Protection civile apporte un démenti

La direction générale de la Protection civile, dément les informations erronées, rapportées par certains médias, relatives au remplacement du directeur général de la Protection civile, le Colonel Lakhdar Lahbiri. Ce dernier, précise le communiqué de la cellule de la communication de la Protection civile, «continuera sa mission de développement du secteur de la Protection Civile». «Par ailleurs, le directeur général de la Protection civile n'a ménagé aucun effort pour permettre au secteur une autorité internationale attestée par la lettre de félicitations émanant de M. le secrétaire général de L'Organisation internationale de la Protection civile», ajoute le même communiqué. Dans la journée d'hier, des sites électroniques ont rapporté que le colonel Lakhdar Lahbiri a été remplacé par Ahmed Adli, actuel secrétaire général du ministère de l'Intérieur.

Massi. S.

Aïn Témouchent

Une famille de douze personnes secourue en mer

Une famille oranaise de 12 personnes qui était bloquée depuis trois jours dans une zone rocheuse appelée «Guitar», située entre les plages de Bouzedjar 2 et Sbiaât a été secourue hier par la Protection civile de Aïn Témouchent, a-t-on appris auprès de cette dernière. Répondant à un appel de détresse, les éléments de la Protection civile ont mobilisé tous leurs moyens matériels, à l'instar des embarcations, pour sauver, dans un premier temps, neuf personnes, dont six enfants, a indiqué le lieutenant Mohamed Moulkhlaoua, responsable de la communication. Dans une seconde phase, les éléments de la Protection civile ont porté secours aux trois membres restants de cette famille qui sont tous en bonne santé, ajoute-t-on. Située à deux kilomètres de la côte, cette zone se fait remarquer par la marée haute, ce qui a rendu difficile l'intervention, notamment des plongeurs de la Potection civile, a-t-on souligné.

R. N.

À l'initiative de cadres des secteurs public et privé

Naissance d'une Coordination nationale de croissance industrielle

Une Coordination nationale de développement et de croissance industriels a été créée, hier à Constantine, à l'initiative d'une douzaine de cadres issus des secteurs public et privé exerçant dans ce domaine d'activité à travers différentes wilayas du pays. Le président du comité préparatoire de l'assemblée générale constitutive de cette coordination, Amar Redjati, a souligné, à l'ouverture des travaux, «l'importance de cette association qui se veut une force de propositions à même de contribuer à la promotion et à la croissance industrielles dans le pays».

Abdelali Larguet, commissaire aux comptes, élu président de cette coordination nationale, a précisé que cet organisation à «caractère consultatif» a pour mission de «renforcer les échanges entre les institutions et les entreprises industrielles à contribuer et à fructifier des applications technologiques pour la mise à niveau des compétences et des ressources locales, et d'encourager les contacts entre industriels et acteurs de la recherche scientifique».

R. N.

Face au terrorisme

Quelle stratégie pour la Tunisie ?

La Tunisie réagit au jour le jour à des violences djihadistes qui se multiplient et dont l'ampleur s'aggrave, mais son appareil de sécurité intérieure est globalement dysfonctionnel. C'est ce que révèle l'inquiétant rapport d'ICG.

Par Amine Bensafi

«Les attentats de Tunis et de Sousse, en mars et juin 2015, et les attaques fréquentes contre la police, la garde nationale et l'armée depuis plus de deux ans, particulièrement dans les zones frontalières, démontrent la percée significative des groupes islamistes radicaux». C'est du moins ce que constate International Crisis Group (ICG), dans un rapport publié jeudi. Selon ce think thank, «les autorités éprouvent des difficultés à faire face à cette menace et à développer une politique publique de sécurité. Si la situation est en grande partie liée aux problèmes internes des forces de sécurité intérieure, le contexte régional n'aide guère». Et de dire que pour faire face à cette violence, mais aussi mieux gérer les contestations politiques et sociales, une réforme d'envergure des est nécessaire. Examinant le dispositif sécuritaire de ce pays frontalier, ICG indique que le secteur de la sécurité intérieure (agents de la sécurité nationale, police, garde nationale, Protection civile et services pénitentiaires), se fragmente et affirme son autonomie vis-à-vis du pouvoir exécutif et législatif au lieu de se professionnaliser et de renforcer son efficacité et son intégrité. «Ses membres, souvent démotivés, exercent leur métier dans une institution déstructurée et politisée dans le sillage du soulèvement de décembre-janvier 2010-2011 et dont les statuts remontent à la dictature», peut-on lire. Pendant la période de transition qui l'a suivie, les partis politiques ont profité du pouvoir discrétionnaire des ministres de l'Intérieur successifs en termes de révocation, de nomination et de promotion du personnel ; les syndicats de police censés défendre l'institution n'ont, pour la plupart, fait qu'aggraver ses divisions. Nombre de cadres et d'agents considèrent désormais les réformes comme un élément déstabilisateur à l'image de la révolution et de ceux qui s'en réclament. Un récent projet de loi, est-il rappelé, consacrant l'impunité des forces armées et défendu en particulier par ces mêmes forces, montre que celles-ci «se recroquevillent sur elles-mêmes». Au discours politique qui les renvoie dans le camp de la contrerévolution, de la dictature et des atteintes aux droits humains, répond celui qui, au nom de la guerre contre le terrorisme, oppose sécurité à démocratie. Beaucoup de professionnels des forces de sécurité sont inquiets de l'état de leur institution, même s'ils estiment que celle-ci est en mesure de se réformer sans que des acteurs extérieurs n'interviennent. Pour ICG, «les priorités seraient d'améliorer ses capacités de gestion, de réduire ses mauvaises pratiques (brutalités policières, croissance de la petite corruption) et de lutter contre le développement du système clientéliste qui risque de la gangréner». Or, la présidence de la République, le gouvernement et l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) ont leur mot à dire pour améliorer le fonctionnement du corps sécuritaire (contrôle parlementaire par exemple). «Plutôt que de tenter d'imposer leur vision aux forces de sécurité, ils devraient canaliser la volonté d'indépendance de celles-ci : les encourager à renforcer leurs propres instruments de contrôle interne, recadrer leur fonctionnement dans le nouveau contexte démocratique, et offrir le soutien indispensable à leur professionnalisation», est-il recommandé. En effet, l'expérience de ces quatre années de transition montre que la lutte frontale entre forces de sécurité et pouvoir politique aboutit à une impasse. «La révolution et la contre-révolution n'ont pas été à la hauteur de leurs ambitions». Le constat est là. Leur combat, en partie exagéré par le citoyen ordinaire, a produit la fausse antithèse entre ordre et liberté qu'il convient aujourd'hui de dépasser. Le gouvernement et le parlement devraient se mettre d'accord avec les forces de sécurité, recommande le rapport, sur des nouvelles règles déontologiques, élaborées en commun à l'issue d'une large consultation à l'intérieur et à l'extérieur du corps sécuritaire. Celles-ci prendraient notamment en compte la nouvelle mission des forces de l'ordre dans la Tunisie de l'après Ben Ali. Ceci suppose une réflexion collective, en particulier au sein du ministère de l'Intérieur, ainsi qu'un débat politique national sur la notion de sécurité, le rôle et les missions de la police (distinctes de l'armée), les causes de la fracture Nord/Sud et de la violence djihadiste ainsi que la crise de confiance de la population envers l'appareil sécuritaire. Selon ICG, «la présidence de la République, le gouvernement et les partenaires internationaux de la Tunisie gagneraient à comprendre que corriger de manière urgente les dysfonctionnements des forces de sécurité pour faire face aux défis sécuritaires, ne peut se limiter à l'amélioration de l'équipement des unités d'intervention ou au renforcement des capacités opérationnelles anti-terroristes, même si ceci est nécessaire». Aussi, renforcer l'appareil de sécurité intérieure passe en priorité par la modification des statuts juridiques qui régissent le secteur, la mise en œuvre d'un ambitieux plan de gestion des ressources humaines ainsi que l'amélioration de la formation initiale et continue. Sans une réforme des forces de sécurité qui permettrait d'appliquer une stratégie de sécurité globale, avertit-on encore, le pays maintiendra une gestion des crises au coup par coup, à mesure que son environnement régional se dégrade et que ses tensions politiques et sociales augmentent, «au risque de sombrer dans le chaos ou de renouer avec la dictature». Prévenir ce scénario demande un effort conjoint de la classe politique et du secteur de la sécurité intérieure. Ceci semble fondamental pour éloigner la tentation de restaurer la «peur du policier» ou de conférer toujours plus de tâches de sécurité intérieure à l'armée nationale dans le but de compenser la faiblesse et la mauvaise gestion des forces de sécurité. Cet ensemble de mesures représente une étape préliminaire essentielle pour repenser la réponse à la montée des violences sociales et politiques, d'après la même source. Celles-ci (les mesures) constituent un enjeu national qui va au-delà de la mission des forces de l'ordre : nécessité à terme de concrétiser des projets de développement dans les régions frontalières, de rénover l'habitat dégradé dans les zones périurbaines, d'améliorer les conditions carcérales, et de promouvoir des alternatives à l'idéologie djihadiste, entre autres. «Les forces de sécurité ne doivent pas se retrouver seules à combler le manque de vision stratégique de la classe politique», conclut le rapport qui révèle entre autres, que dans les espaces limitrophes avec l'Algérie, certains frontaliers ne font aucune différence entre la garde nationale et les djihadistes-trafiquants des zones montagneuses et forestières. "Pour eux, ce sont des groupes positionnés sur le chemin des entrepreneurs locaux (contrebandiers) afin de taxer leur profit". Comme l'affirme un habitant de la région de Kasserine, cité par ce rapport, «pour aller clandestinement en Algérie pour passer de la marchandise, il faut traverser des petites bandes de territoire escarpées qui sont contrôlées par des groupuscules djihadistes. Souvent, il faut leur donner de l'argent ou de la nourriture». Plus globalement, duite à l'attaque contre les militaires en juillet 2014, les barrages de la police et de la garde nationale se sont multiplié quelques kilomètres avant d'entrer dans ces zones. La différence, depuis, c'est que ces derniers demandent plus d'argent que les djihadistes.

A. B.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya : Mila
Daira : Sidi Merouane
Commune : Sidi Merouane
N.I.F : 43180872351

Avis d'infructuosité relatif à l'appel d'offre national restreint N°06 /2015

Conformément aux dispositions de décret présidentiel n° : 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publiques modifié et complété.

Conformément à l'avis d'appel d'offre restreint ,N° 06/2015 du projet :

Rénovation réseau assainissement SIDI MAROUANE centre (1ere tranche)

publié au journal ESSALAM le: 30/06/2015 et le journal LES DEBATS le: 01/07/2015

- vu le P.V de la commission d'ouverture des plis N°: 37/2015 daté le: 20/07/2015.

Le président d'APC de Sidi Merouane annonce l'infructuosité de l'appel d'offre national restreint **N° 06/2015** à cause de réceptionné une seule offre.

Il a atteint les 5%

Légère hausse du rythme d'inflation annuel en juin

Le rythme d'inflation annuel a continué à augmenter pour atteindre 5% en juin 2015 contre 4,8% et 4,5% en mai et avril derniers, respectivement, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

En juin 2014, le rythme d'inflation annuel avait été de 1,5%, rappelle-t-on.

Quant à l'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, il a connu une croissance de 4,52% en juin 2015 par rapport à juin 2014, précise l'Office.

Par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 4,41% (près de 4% pour les produits agricoles frais et 4,85% pour les produits alimentaires industriels) en glissement annuel (juin 2015-juin 2014).

Pour les prix des biens manufacturés, ils ont connu une croissance de 4,68%, tandis que ceux des services ont enregistré une hausse de près de 4,5%, précisent les chiffres de l'ONS.

A l'exception de la baisse des prix des oeufs (-12,64%), tous les autres produits alimentaires frais ont connu une augmentation en juin dernier comparativement au même mois de 2014.

Les hausses ont été enregistrées, essentiellement, pour la pomme de terre (6,9%), légumes frais (6,6%), poissons frais (6,2%), les fruits frais (4,9%), viande de poulet (4,4%), viande de boeuf (4,3%) et viande de mouton (2,8%).

D'autres produits alimentaires ont également connu des hausses dont les boissons non alcoolisées (13%), poissons en conserve (9,9%), fruits secs (7,04%), pain et céréales (5,23%), lait, fromage et dérivés (3,6%), café, thé et infusion (2,8%), sucre (1,3%), huiles et graisses (0,17%).

Tendance des prix au 1er semestre 2015

Durant le premier semestre 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 5,3% par rapport à la même période de 2014.

Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de 6,6%, les produits agricoles frais de 9,2% et les produits alimentaires industriels de 4,03%. Les prix des biens manufacturés ont grimpé de près de 4,3% et les services de 3,95%.

Cette augmentation a touché l'ensemble des produits du groupe «alimentation et boissons frais» à l'exception des oeufs qui ont reculé de près de 6,6%.

Durant la première moitié de l'année 2015, les hausses les plus prononcés ont concerné la pomme de terre (58,73%), légumes frais (15,36%), poissons frais (14,05%), viande de poulet (7,76%), viande de boeuf (3,3%) et viande de mouton (2,4%).

D'autres produits alimentaire ont aussi connu une variation haussière tels les poissons en conserve (7,7%), les boissons (6,7%), pain et céréales (3,6%), lait et fromage (3,3%) et sucre (1,5%).

Juin 2015: hausse des prix à la consommation

En juin dernier, l'indice des prix à la consommation a connu une croissance mensuelle de 0,5% par rapport à mai 2015.

Pour les biens alimentaires, cet indice des prix a enregistré une hausse de 0,7% sur la même période de comparaison, qui a été induite principalement par une variation haussière des prix des produits agricoles frais (+1,1%) et des produits alimentaires industriels (+0,3%). Les prix des produits manufacturés ont affiché une hausse de près de 0,4% alors que les services ont connu une relative stagnation. En dehors de la volaille (+6%) et des fruits frais (+26%), le reste des produits a connu des baisses dont les plus importantes ont touché les poissons frais (-7,9%), la pomme de terre (-7,5%), les oeufs (-8%) et les légumes frais (-4,7%). La loi de finances complémentaire 2015, adoptée mercredi dernier par le Conseil des ministres, prévoit un taux d'inflation de 4% (contre 3% dans la loi de finances 2015 initiale), rappelle-t-on. En 2014, le taux d'inflation en Algérie s'était établi à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant.

R. E.

Affecté par une surabondance de l'offre

Le pétrole termine la semaine en baisse

Les prix du pétrole ont évolué en baisse vendredi en fin d'échanges européens, affectés par une surabondance de l'offre, alors que la demande inquiète à nouveau. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a reculé de 85 cents à 54,42 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Le Brent est tombé à 54,40 dollars le baril au cours des échanges, un nouveau plus bas depuis début avril. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a baissé de 45 cents à 48,01 dollars. La référence américaine du brut est tombée à 47,91 dollars, à son minimum depuis près de quatre mois. «Un mélange d'offre abondante et d'inquiétudes sur la demande met les prix sous pression», ont commenté des analystes. «L'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne fait toujours pas d'efforts pour restreindre sa production» tandis que «les inquiétudes sur la demande, qui ont récemment émergé, ont été renforcées par les données chinoises publiées vendredi», expliquent-on.

La production manufacturière chinoise s'est contractée en juillet, atteignant son niveau le plus bas depuis 15 mois, selon une étude indépendante qui confirme les difficultés de la deuxième économie mondiale à relancer son activité.

Par ailleurs, le dollar qui avait atteint lundi son niveau le plus élevé en deux mois face à l'euro avant de perdre un peu de terrain, repartait ainsi à la hausse vendredi.

R. E.

Des explications ont été données aux agriculteurs

Journée de sensibilisation sur l'irrigation

Une journée de démonstration et de sensibilisation sur l'irrigation au profit des agriculteurs de la wilaya a été organisée ce week-end par la direction des services agricoles de Tizi Ouzou.

Cette journée de démonstration, organisée en partenariat avec la Chambre locale de l'agriculture, s'est déroulée au niveau de la ferme pilote de Draâ Ben Khedda, à 10 km à l'ouest de Tizi Ouzou, en présence d'un représentant d'une entreprise qui fournit du matériel d'irrigation, dont des asperseurs, des enrouleurs et des pivots.

Ce représentant a procédé sur place à la mise en fonction d'un enrouleur moyen qui permet d'assurer l'arrosage d'un champ d'une superficie de 4 ha et dont la portée du canon peut atteindre jusqu'à 55 m. Il a également répondu aux questions des agriculteurs relatives à l'utilisation de cet appareil sur des terrains accidentés et sur son coût, en expliquant que l'enrouleur peut être placé dans des champs présentant jusqu'à 7% de pente.

Quant à son coût, il est de 1,22 million de dinars dont 430 000 DA sont subventionnés par l'Etat à travers le Fond national de développement agricole (Fnda). L'agriculteur désireux d'acheter ce matériel doit disposer d'un tracteur s'il souhaite acquérir un enrouleur destiné à des champs de 4 ha ou plus, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les appareils destinés à irriguer des parcelles d'un ha.

Les avis des agriculteurs de différentes localités de la wilaya qui ont bénéficié d'explications sur le mode d'emploi de ce système d'irrigation étaient plutôt mitigés. Certains le trouvant efficace et utile, tandis que d'autres le déclarant plutôt «inintéressant» en raison de son prix jugée «trop élevé».

Le chef de service Organisation de la production et de l'appui technique (Opat) à la direction locale de services agricoles (DSA), Chebbah Sid Ahmed, a expliqué que le but attendu de cette journée consacrée à l'irrigation est d'appeler les agriculteurs à irriguer leurs champs, afin de faire face à d'éventuels épisodes de canicule comme ceux enregistrés cette saison.

«Cette année, nous avons eu une saison plutôt sèche donc et au vue des changements climatiques nous demandons aux agriculteurs, notamment les céréaliculteurs qui n'ont pas l'habitude d'irriguer leur champ de le faire et de s'équiper, d'ores et déjà, en matériel nécessaire», a-t-il insisté, observant que la pratique de l'irrigation permet d'augmenter le rendement de 50%.

Les agriculteurs intéressés par l'achat de ce matériel sont appelés à se rapprocher de la DSA et de présenter certaines pièces dont une facture pro forma afin de bénéficier de la subvention accordée par le Fnda, a indiqué M. Chebbah.

R. E.

Cancer du sein

Deux médicaments bon marché efficaces pour réduire les récidives

Deux médicaments produits sous forme générique et bon marché se sont révélés relativement efficaces pour limiter les risques de récidive du cancer du sein chez des femmes ménopausées, selon deux études britanniques publiées vendredi dans *The Lancet*.

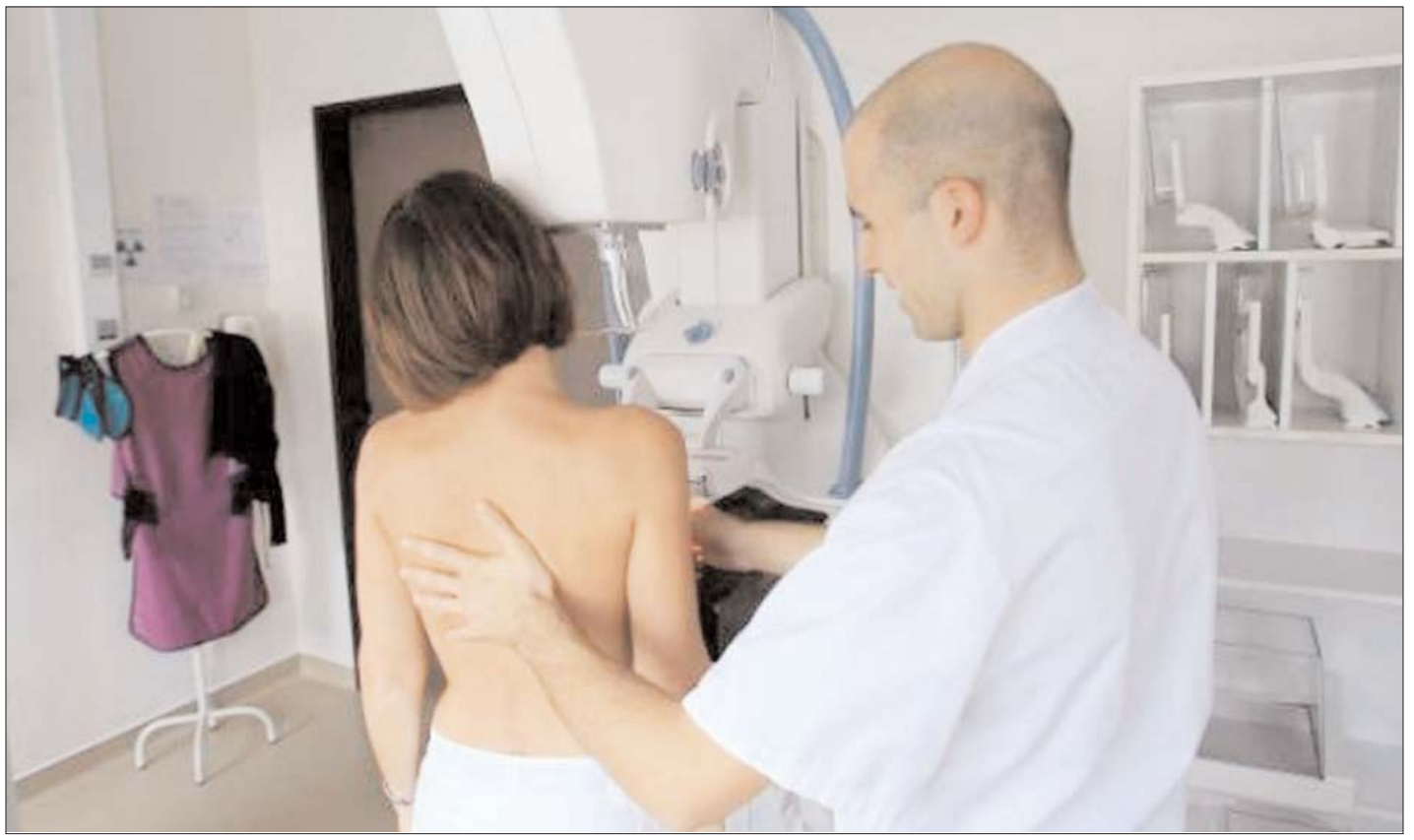

Ces études *«suggèrent que deux classes différentes de médicaments, les inhibiteurs de l'aromatase (IA) et les biphosphonates, peuvent chacun améliorer les perspectives de survie pour les femmes ménopausées atteintes d'un cancer du sein en phase précoce»*, indique la revue médicale britannique.

Les inhibiteurs de l'aromatase (IA) correspondent à un nouveau type d'hormonothérapie, traitement qui a pour principe d'empêcher l'action stimulante des hormones féminines sur les cellules cancéreuses.

Ces traitements s'adressent aux tumeurs *«hormonosensibles»*, à savoir sensibles aux hormones, soit 80% du total des cancers du sein. Dans le cadre d'un groupe de recherche britannique sur le cancer du sein (EBCTCG), des chercheurs ont passé en revue les données de neuf études sur les IA concernant un total de 30.000 femmes pour découvrir que ces médicaments donnaient de meilleurs résultats que le traitement standard par tamoxifène.

«En comparaison du tamoxifène, le fait de prendre des IA pendant cinq ans réduit la probabilité de récidive du cancer d'environ un tiers (30%) et limite le risque de mourir d'un cancer du sein d'environ 15% sur les dix ans qui suivent le début du traitement», selon *The Lancet*.

Pour le principal auteur du travail, le Pr Mitch Dowsett (Royal Marsden Hospital de Londres), les IA offrent *«une protection significativement plus importante que celle du tamoxifène»*. Mais ces traitements ne sont pas sans effet secondaire (bouffées de chaleur, douleurs articulaires, fatigue, pertes osseuses) et il faut accompagner la prise au long court d'un bon suivi médical, souligne-t-il. Le second travail (analyse de 26 essais avec près de 20.000 femmes impliquées) montre que les biphosphonates, des médicaments contre l'ostéoporose, réduisent les risques de survenue de métastases osseuses chez les femmes ménopausées ayant souffert d'un cancer du sein. Chez celles-ci, la prise de biphosphonates permet de réduire de 28% le risque de métastase osseuse et réduit de 18% le risque de décès dans les 10 ans après le diagnostic de cancer du sein, d'après cette étude. Pour le Pr Richard Gray (université d'Oxford) qui a participé aux deux études, *«ces deux médicaments génériques bon marché peuvent contribuer à réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes ménopausées»*. Les deux traitements sont en plus *«complémentaires»*, puisque le principal effet secondaire des IA est la perte osseuse que les bisphosphonates permettent de corriger, indique-t-il.

R. S.

Selon l'OMS

Les hépatites B et C tuent 1,4 million de personnes chaque année

Les hépatites de type B et C, responsables d'environ 80% de tous les décès par cancer du foie, tuent près de 1,4 million de personnes chaque année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). *«Environ 11 millions de personnes qui utilisent des drogues injectables sont atteintes d'hépatite B ou C»*, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite.

A cette occasion, l'OMS souligne *«le besoin urgent»* de renforcer les mesures nationales de prévention contre le virus et de veiller à ce que les personnes infectées soient diagnostiquées et correctement traitées.

Elle attire l'attention de la communauté internationale sur le risque d'atteinte pour les enfants nés de mères souffrant d'hépatite ainsi que pour les partenaires intimes de personnes à risque.

***«D'où la nécessité pour tous les services de santé d'utiliser uniquement du matériel stérile pour les injections et de soumettre tous les composants sanguins qui leurs sont fournis à un test d'hépatite B et C»*, recommande l'organisation.**

En outre, l'OMS a insisté sur la généralisation du vaccin contre l'hépatite B aussi bien chez les adultes que chez les enfants, dont environ 780.000 meurent chaque année des suites du virus.

Dans cette perspective, les experts de l'ONU ont plaidé pour un recours à grande échelle aux tests de la maladie, sachant que sur les 500 millions de personnes estimées porteuses du virus de l'hépatite, une bonne partie ignore sa situation.

Il existe aujourd'hui de nouveaux traitements contre l'hépatite, avec un taux de guérison de 95%, une *«révolution thérapeutique»*, estime le Dr Stefan Wiktor, chargé du programme de lutte contre la maladie à l'OMS. Selon lui, *«une telle avancée est de nature à changer complètement la dynamique d'approche du problème»*.

Aux yeux des experts de l'organisation, les malades du sida sont particulièrement vulnérables à l'hépatite, sachant qu'il y a environ 10 millions de personnes dans le monde qui souffrent à la fois du sida et d'une hépatite.

R. S.

Chimiothérapie en phase terminale

Préjudiciable à la qualité de vie

La chimiothérapie en fin de vie est inutile et préjudiciable à la qualité de vie des cancéreux encore capables d'agir au quotidien, selon une étude clinique publiée en ligne jeudi dans la revue américaine *JAMA Oncology*.

Ces résultats confortent les conclusions d'un groupe d'experts consultatifs de l'American society of clinical oncology (ASCO) selon lesquelles la chimiothérapie pour des malades en fin de vie n'a pas de bienfaits cliniques. Pour examiner la relation entre le recours à la chimiothérapie et la qualité de vie à l'approche de la mort, ces chercheurs ont suivi 312 malades atteints d'un cancer généralisé pendant quatre mois avant leur décès. La majorité des patients étaient des hommes âgés en moyenne de 58,6 ans.

L'étude a montré que la chimiothérapie ne contribuait pas à une amélioration de la qualité de vie à l'approche de la mort pour les malades ayant une capacité limitée ou inexistante de fonctionner.

Mais elle a aussi indiqué que la chimiothérapie affectait la qualité de vie des malades encore capables d'effectuer des tâches quotidiennes.

Selon les auteurs de l'étude, les directives d'utilisation de la chimiothérapie émises par l'ASCO concernant les malades atteints d'un cancer généralisé vivant leurs derniers mois, devraient être revues.

Dans un éditorial publié dans *JAMA Ecology*, les docteurs Charles Blanke et Erik Fromme de l'université d'Oregon (nord-ouest) ont estimé qu'à ce stade *«il ne serait pas souhaitable de modifier les directives de l'ASCO pour empêcher tous les malades en phase terminale d'un cancer d'avoir de la chimiothérapie et ce sans données irréfutables indiquant qui pourrait en bénéficier»*.

Mais, ont-ils ajouté, *«si un cancérologue suspecte qu'un malade est condamné dans les six mois, on devrait alors éviter un tel traitement»* pour favoriser des soins palliatifs.

R. S.

Oran

Dix nouvelles structures de police prévues

Dix nouvelles structures viendront prochainement renforcer la sûreté de wilaya d'Oran, a-t-on appris, jeudi, du contrôleur de police Salah Nouasri, en marge d'une visite d'inspection du wali d'Oran aux chantiers de plusieurs projets en cours de réalisation ou nouvellement réceptionnés.

Avec ces dix nouvelles structures, la couverture sécuritaire dans la wilaya d'Oran atteindra un taux de 90%, a souligné M. Nouasri, ajoutant qu'avec la réception de deux autres sûretés urbaines à haï Bouâmama en fin 2015, la wilaya d'Oran bénéficiera d'un taux de couverture de 100%.

Tous les projets de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la wilaya d'Oran, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Abdelghani Zaâlane, en compagnie du contrôleur de police, ont été achevés.

Dans ce cadre, un nouveau siège de sûreté de daïra, réalisé à Bir El-Djir à l'est d'Oran-est pour un coût de 160 millions de dinars, vient d'être livré après 16 mois de travaux.

A haï En-Nour, au niveau de cette même daïra, un nouveau siège de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya vient d'être réceptionné.

Non loin de ce siège, deux nouvelles structures ont vu le jour. Il s'agit du Service de wilaya des activités sociales et sportives (SWASS) et du Centre culturel, de loisirs et des sports (CCLS), tous deux relevant de la Sûreté de wilaya, en plus d'un célibatorium de police à haï El-Yasmine mitoyen.

Les travaux du nouveau siège de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à Aïn El-Beïda dans la commune d'Es-Sénia viennent d'être achevés. Répondant à des citoyens qui se plaingnaient d'un manque de sécurité dans cette agglomération, le wali d'Oran et le contrôleur de police ont affirmé que *«tout sera mis en œuvre pour renforcer la sécurité dans cette localité»*.

A Oued Tlélat, un nouveau siège de sûreté de daïra et un autre de sûreté urbaine viennent également d'être réceptionnés, de même que deux sièges identiques dans la daïra de Gdyel.

M. Nouasri a, en outre, indiqué qu'une sûreté urbaine provisoire sera réalisée à haï Bouâmama, en attendant l'achèvement des travaux des deux sièges de sûreté en cours de réalisation dans le même quartier, pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans ce quartier populaire.

R. R.

M'sila

La sécheresse menace l'oasis de Boussaâda

Les milliers de palmiers-dattiers peuplant l'oasis de Boussaâda (M'sila) sont menacés par la sécheresse en raison du pompage en amont des eaux de l'oued Boussaâda qui l'irriguent, ont déploré, jeudi, de nombreux paysans de cet oasis.

La ressource de ce cours d'eau suffisait jusqu'à une époque récente à l'irrigation de cette oasis sans qu'il ne soit nécessaire de recourir à des pompes, alors qu'aujourd'hui le précieux liquide manque même avec l'utilisation de pompes, selon ces mêmes fellahs qui imputent ce déficit aux pompages intensifs par des agriculteurs exploitant des vergers situés en amont.

Cette situation a contraint les agriculteurs de l'oasis à cesser toute activité de maraîchage, réservant le peu d'eau qui y parvient à l'irrigation des palmiers-dattiers lesquels doivent être arrosés au moins deux fois par semaine surtout en cette période estivale particulièrement caniculaire, est-il indiqué. Atout touristique de la cité du bonheur et considérée comme son poumon, l'oasis comptait, durant les années 1970 environ 12.000 palmiers dont il ne subsiste aujourd'hui que quelque 2.000 arbres, assurant la subsistance de nombreuses familles vivant également de maraîchage. Dans une tentative de sauver cette oasis, le président de l'Assemblée populaire (APC) de Boussaâda a signé, le 20 juillet dernier, un arrêté communal interdisant l'irrigation en amont depuis l'Oued Boussaâda pour permettre l'écoulement d'un volume d'eau plus important vers l'oasis. L'arrêté, qui prévoit aussi la saisie des pompes des contrevenants, charge les services communaux et la brigade de la Gendarmerie nationale d'en assurer la mise en œuvre.

Contacté par l'APS, le conservateur des forêts, Mimoun Ammam, a affirmé que ses services ont procédé, au titre du programme quinquennal 2010-2014, à plusieurs opérations de réhabilitation de l'oasis de Boussaâda. Il a fait état, à ce propos, de l'aménagement de 3 km de seguias, l'ouverture de 3 km de pistes et de la régénération de 20 hectares par de nouvelles plantations.

La Conservation s'attelle également, selon ce responsable, à la revalorisation du jardin Djenan Belguizaoui, à Boussaâda.

De son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Azzedine Boulefrakh, a indiqué qu'une commission dépêchée sur site, composée de représentants des services de l'agriculture, de l'hydraulique, des forêts et de la commune, a conclu que le problème de sécheresse est dû, en fait, à la baisse du niveau des eaux de l'oued Boussaâda. Il a également démenti, sur la foi des constatations de cette commission, l'existence de pompes en amont du cours d'eau.

R. D.

Batna

Nouvelle organisation à l'université

■ L'université de Batna vient d'être officiellement divisée en deux universités, à savoir Batna 1 et Batna 2, a appris l'APS, jeudi, auprès du recteur de l'université Hadj-Lakhdar, le Pr Tahar Benabid.

Le nouveau pôle universitaire de Fesdis (10 km au nord de Batna) devient l'université de Batna 2 qui comprendra les facultés de médecine, de technologie, des sciences de la nature et de la vie, de mathématiques et informatique et des lettres et langues étrangères, ainsi que trois instituts, en l'occurrence sciences et techniques des activités physiques et sportives, hygiène et de sécurité et sciences de la terre et de l'univers.

A la suite de cette restructuration, l'université Batna 1 comptera désormais 30.000 étudiants, celle de Batna 2 devant accueillir 27.000 étudiants, selon la même source qui a également indiqué que 15.500 nouveaux bacheliers devront rejoindre ces deux universités de Batna. Toutes les conditions ont été mises en place pour accueillir les étudiants, notamment après le renforcement du pôle de Fesdis par 7.000 nouvelles places pédagogiques, a indiqué le Pr. Benabid.

L'université Hadj-Lakhdar de Batna a formé, au terme de l'année 2014-2015, un total de 12.946 diplômés, dont 5.168 en sciences technologiques et le reste en sciences humaines ainsi que la toute première promotion de docteurs issus du système LMD (licence-mastère-doctorat), selon les services pédagogiques de cette institution. ***R. R.***

Khenchela

850 foyers raccordés au réseau électrique

■ Au moins 850 foyers situés dans plusieurs communes de la wilaya de Khenchela ont été raccordés au réseau de fourniture d'électricité au cours des premiers six mois de l'année en cours, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de wilaya de la société de distribution est (SDE). Ces foyers se répartissent sur les cités Bellevue, dans la commune d'El-Hamma, 25 logements Cosider et 38 logements route Zouï (Khenchela), El-Binayat (N'sigha), Ben Abid, mosquée Hamza et frères Oudjri (Taouzianet), a précisé Ramzi Bouzid, chargé de communication à la SDE. L'opération a nécessité la construction de 44 km de lignes de basse et de moyenne tensions pour 24 millions de dinars, selon la même source qui a indiqué que 710 foyers situés dans d'autres cités, dans les communes de Aïn Touila, Babar, El-Mahmel et de Baghaï seront prochainement raccordés à leur tour à la faveur de la pose de 11 km de lignes électriques nouvelles. ***R. R.***

Depuis le début du mois à Sétif

Neuf à dix accidents de la route chaque jour

■ Neuf à dix accidents de la circulation sont enregistrés chaque jour depuis le 1er juillet sur les routes de la wilaya de Sétif faisant 10 morts, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la direction locale de la protection civile.

Ces accidents ont provoqué la mort de 10 personnes et occasionné des blessures *«plus ou moins graves»* à 286 autres, a précisé le chargé de la communication à la direction de wilaya de la Protection civile le capitaine Ahmed Laâmamra, qui a rappelé qu'un accident survenu il y a deux jours au nord de la ville d'El-Eulma s'était soldé par le décès de 4 personnes appartenant à la même famille.

Il s'agit de chiffres d'autant plus inquiétants qu'il a été enregistré davantage d'accidents de la route au cours des trois premières semaines de juillet que durant la même période de 2014, marquée par 172 sinistres contre 201 cette année, a-t-on relevé.

Toutefois, sur tout le premier semestre de 2015, il a été enregistré une baisse des accidents, comparativement aux six premiers mois de 2014.

R. R.

Turquie

Nouvelles frappes contre Daech en Syrie et le PKK en Irak

La Turquie a intensifié hier son offensive contre le groupe Etat islamique (EI) en Syrie et ouvert un second front contre les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), promettant de lutter «avec détermination» contre ces «groupes terroristes».

Pour la troisième fois en 24 h, les chasseurs-bombardiers de l'armée de l'air turque ont décollé hier matin de leur base de Diyarbakir (sud-est) pour bombarder des positions jihadistes dans le nord du territoire syrien.

Ces raids aériens marquent un tournant dans la politique syrienne du régime islamo-conservateur turc, longtemps accusé par ses alliés de fermer les yeux, voire de soutenir les organisations radicales en guerre contre le régime de Damas.

Dans le même temps, des F-16 turcs ont repris la direction du nord de l'Irak pour y frapper les bases arrières du PKK.

«Des opérations aériennes et terrestres sont actuellement en cours», a annoncé à la mi-journée le Premier ministre, Ahmet Davutoglu, devant la presse, «elles ne sont pas limitées et continueront tant qu'une menace existe contre la Turquie».

Simultanément à l'offensive ouverte contre les jihadistes, Ankara a engagé le combat contre les rebelles du PKK. Dans la nuit de vendredi à hier, ses avions ont bombardé sept objectifs rebelles, abris, hangars ou lieux de stockages de munitions dans les monts Kandil, dans l'extrême nord de l'Irak.

M. Davutoglu a indiqué samedi s'en être entretenu avec le président de la région autonome kurde d'Irak, Massoud Barzani, qui lui a exprimé sa «solidarité».

Cette offensive contre les militants kurdes menace de faire voler en éclats le fragile processus de paix engagé à l'automne 2012 pour tenter de mettre un terme à une rébellion qui a fait quelque 40 000 morts depuis 1984 sur le sol turc.

Sur son site Internet, la branche armée du PKK a estimé que ces bombardements signifiaient la «fin» du cessez-le-feu entre les rebelles et les forces de sécurité turques qui tenait tant bien que mal depuis 2013.

«La trêve n'a plus aucun sens après les intenses frappes aériennes conduites par l'armée turque d'occupation», a proclamé samedi la branche armée du PKK sur son site Internet.

«Nous allons continuer le processus de paix (...) nous utiliserons à la fois la force et la compassion», a répondu M. Davutoglu. Mais «ceux qui abusent de ce processus de paix ne seront jamais tolérés», s'est-il empressé d'ajouter.

Les opérations militaires contre l'EI et le PKK ont été ordonnées dans la foulée d'une vague de violences qui a débuté lundi en Turquie par l'attentat suicide perpétré par un jeune Turc dans la ville de Suruç (sud), près de la frontière syrienne.

Les autorités turques ont rapidement attribué cette attaque au groupe Etat islamique, qui ne l'avait toutefois toujours pas revendiquée hier.

En représailles à cette attaque qui a fait 32 morts et une centaine de blessés parmi des militants de la cause kurde, des militants proches du PKK ont multiplié les opérations visant les forces de sécurité turques, symbole d'un gouvernement que de nombreux Kurdes accusent de complicité avec les jihadistes. Mercredi, le PKK a ainsi revendiqué l'assassinat de deux policiers à Ceylanpinar (sud-est).

M. Davutoglu a affirmé samedi que 121 attaques armées et 281 «actes terroristes», dont 15 enlèvements, avaient été recensés en Turquie depuis les législatives du 7 juin.

Pour la deuxième journée consécutive, la police antiterroriste turque a procédé samedi matin à des dizaines d'arrestations de militants supposés du groupe EI et du PKK dans plusieurs villes du pays, dont Istanbul et Ankara, a rapporté la presse turque.

Ce coup de filet, inédit en Turquie dans les rangs jihadiste, a impliqué plusieurs milliers de policiers dans tout le pays.

Selon le bilan fourni hier matin par le Premier ministre, pas moins de 590 personnes ont été placées en garde à vue. Parmi elles figurent plusieurs dizaines de ressortissants étrangers soupçonnés de travailler pour les filières qui permettent d'acheminer les recrues jihadistes en Syrie, via le sol turc.

Depuis lundi dernier, la tension est vive dans de nombreuses villes de Turquie, où les manifestations dénonçant la politique syrienne du président Recep Tayyip Erdogan sont presque systématiquement réprimées par la police.

Par souci d'apaisement, le principal parti kurde Turquie a annulé la marche antijihadiste prévue dimanche à Istanbul, le gouverneur local l'ayant interdite.

Autre signe de son virage stratégique, la Turquie a confirmé avoir autorisé les Etats-Unis, et d'autres pays de la coalition antijihadiste qu'ils dirigent, à mener des raids aériens en Syrie ou en Irak depuis plusieurs de leurs bases, dont celle d'Incirlik (sud).

La Turquie était jusque-là restée l'arme au pied face à l'EI. Elle avait refusé d'intervenir militairement en soutien aux milices kurdes de Syrie, par crainte de voir se constituer une région autonome qui lui serait hostile dans le nord de ce pays.

AFP

Iran

Le chef de la diplomatie regrette les remarques de John Kerry

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a regretté vendredi les déclarations attribuées au secrétaire d'Etat américain, John Kerry, sur un «usage de la force militaire» contre l'Iran en cas de non-respect de l'accord nucléaire du 14 juillet.

«Malheureusement, le secrétaire d'Etat a une fois encore utilisé cette vieille corde usée sur «la capacité des Etats-Unis d'utiliser la force militaire», écrit M. Zarif dans un communiqué transmis vendredi soir aux medias à Téhéran.

Il a souligné «l'inutilité de telles menaces vides contre la nation d'Iran» et rappelé que M. Kerry lui-même «et d'autres responsables américains ont admis à plusieurs reprises que ces menaces n'ont pas d'effet sur la volonté du peuple d'Iran et qu'elles pourraient se retourner contre ceux qui les profèrent».

«Il serait, par conséquent, préférable que les Américains abandonnent leurs vieilles habitudes et mettent de côté, une fois pour toutes, leur langage menaçant et les sanctions contre ce grand peuple» d'Iran, a-t-il ajouté.

Plusieurs responsables américains ont dit qu'en cas de non-respect de l'accord nucléaire par l'Iran, l'usage de la force n'était pas à exclure.

Intervenant jeudi devant la commission des Affaires étrangères du Sénat américain, M. Kerry a répondu «oui» à la question d'un sénateur démocrate, Tim Kaine, qui lui demandait si l'existence de l'accord permettrait aux Etats-Unis d'obtenir plus facilement un soutien international pour une action militaire contre l'Iran si celui-ci ne respectait pas ses engagements.

L'accord, validé lundi par le Conseil de sécurité de l'ONU, a été conclu le 14 juillet au terme d'intenses négociations entre l'Iran et les cinq membres permanents du Conseil de sécurité - France, Royaume-Uni, Chine, Russie, Etats-Unis - plus l'Allemagne.

Il prévoit une levée progressive et conditionnelle des sanctions internationales imposées depuis 2006 à l'Iran, en échange de garanties que Téhéran ne se dotera pas de l'arme atomique. ***AFP***

Le ministre français de la Défense en visite en Egypte

Les questions sécuritaires au menu

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a entamé hier une visite de deux jours au Caire, pour des discussions avec les dirigeants égyptiens axées sur des questions sécuritaires.

Le ministre français, actuellement en tournée en Afrique, doit notamment rencontrer le président Abdel Fattah al-Sissi et son homologue Sedki Sobhi. «Le ministre va discuter des suites des livraisons de matériel», a précisé l'entourage de M. Le Drian. En début d'année, Le Caire a acheté à la France 24 avions Rafale et une frégate multi-missions, en demandant à ce qu'ils soient livrés le plus vite possible. Trois des Rafale et la frégate ont rallié mardi l'Egypte. Les 24 Rafale (16 biplaces et 8 monoplaces) font partie d'une commande de 5,2 milliards d'euros incluant également la frégate et des missiles, destinée à l'armée égyptienne. Celle-ci mène depuis deux ans des opérations à grande échelle dans le nord de la péninsule du Sinaï pour tenter d'enrayer les attaques terroristes visant les forces de l'ordre, qui se sont multipliées depuis la destitution en juillet 2013, de l'ex-président Mohamed Morsi, issu de la confrérie des Frères musulmans, par l'ex-chef de l'armée et actuel président al Sissi. Les discussions porteront aussi sur la Libye voisine, alors que Le Caire craint l'ouverture d'un nouveau front sur son flanc ouest. Profitant du chaos qui règne en Libye depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar El Gueddafi en 2011, le groupe terrotiste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) s'est implanté dans l'est du pays, près de la frontière avec l'Egypte.

R. N.

Yémen

Appel au retour à l'école des enfants déscolarisés

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a appelé vendredi au retour à l'école des enfants déscolarisés au Yémen et demandé aux parties en conflit de respecter la sécurité des écoles.

«Donner aux enfants yéménites une éducation est crucial pour leur avenir ainsi que pour celui de leurs familles et des communautés», a déclaré le représentant de l'Unicef au Yémen, Julien Harneis, dans un communiqué de presse publié dans la capitale Sanaa.

«Nous faisons tout notre possible pour accélérer le retour des enfants à l'école afin qu'ils ne soient pas complètement déscolarisés», a déclaré M. Harneis.

«Nous exhortons les parties au conflit à respecter la sécurité des écoles afin de donner aux enfants une chance d'apprendre», a-t-il ajouté.

Selon l'Unicef, des mois de bombardements intensifs et de combats de rue ont forcé plus de 3 600 écoles à fermer et obligé les élèves et leurs familles à se déplacer vers des zones plus paisibles. Au moins 248 écoles ont été directement endommagés, alors que 270 autres accueillent des déplacés et 68 sont occupées par des groupes armés.

Pour faire en sorte que les enfants ne soient pas complètement déscolarisés, l'Unicef finance des cours de rattrapage pour plus de 200 000 étudiants, soit une faible part des 1,8 million d'enfants dont la scolarité a été interrompue depuis deux mois ou plus.

R. I.

Face à l'avancée du désert et à la déforestation

Le Niger promeut son gaz

Menacé par le désert qui a déjà envahi plus des deux tiers du territoire, le Niger, pays sahélien pauvre, fait la promotion de son gaz pour freiner la coupe sauvage du bois, principal combustible pour une écrasante majorité des habitants.

Panneaux géants aux carrefours de la capitale Niamey, publicités à la gloire du gaz chantées par des stars locales à la télévision et sur les ondes, opérations de porte-à-porte : les autorités ne lésinent pas pour atteindre leur objectif.

Il faut *«accroître la consommation du gaz»* pour *«inverser la tendance à la déforestation»*, a récemment lancé Foumakoye Gado, le ministre de l'Energie.

La campagne de sensibilisation a démarré en 2012. Pour stimuler les consommateurs, les réchauds, via des subventions d'Etat, ont vu leur prix diminuer de 35% (passant de 23.000 à 15.000 francs CFA, soit de 35 à 23 euros) et les bonbonnes de 6 kilos de près de 50% (1.800 FCFA au lieu de 3.500, soit 2,74 euros au lieu de 5,34). De nouvelles baisses devraient être annoncées prochainement.

Les entreprises du secteur ont également négocié avec les banques locales des *«conditions souples»* d'emprunt pour que les particuliers s'équipent en cuisinières à gaz, explique Mahamoud Ali, directeur de la société privée Ganigaz. Il est même possible de s'en offrir une en épargnant du crédit de son téléphone portable, convertible ensuite en monnaie sonnante et trébuchante, ajoute M. Ali.

Tous les moyens sont bons pour séduire les Nigériens, dont le pays produit annuellement depuis 2011 44.000 tonnes de gaz domestique. Mais la consommation reste marginale en raison du faible pouvoir d'achat des ménages.

Dépassant les préoccupations économiques, le principal enjeu est écologique. *«Si les Nigériens arrivaient à consommer la totalité du gaz produit localement, cela compenserait largement les pertes environnementales engendrées par les coupes de bois»*, estime un expert onusien requérant l'anonymat. Car *«plus de 90%»* des ménages n'utilisent que le charbon de bois – fabriqué à partir de bois, alors même que le sous-sol contient du charbon fossile – pour se chauffer durant le court hiver nigérien, s'éclairer et cuisiner à longueur d'année, selon les services nigériens de l'environnement.

Quelque 200.000 tonnes de bois sont ainsi consommées tous les ans, soit *«l'équivalent de 100.000 hectares de forêt détruits»*, s'alarme Ibro Adamou, un agent des eaux et forêts.

1% de zones forestières

L'impact est intenable pour l'aride Niger, dont le nord est recouvert par le Sahara. *«Nous sommes aux portes du désert et nous continuons à détruire le peu de bois qui nous reste»*, peste Moustapha Kadi, dirigeant de l'ONG CODDAE promouvant l'accès à l'énergie.

Depuis 1990, les zones forestières du Sud ont perdu *«un tiers»* de leur surface, pour ne plus représenter que *«1% du pays»*, d'après le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). *«Avant on coupait du bois à cinq kilomètres de Niamey. Aujourd'hui il faut aller à 200 kilomètres, à l'intérieur du Burkina Faso voisin»*, explique Hama Maïgari, un vendeur de bois. Faute d'arbres, le désert s'étend inéluctablement et *«engloutit doucement les terres fertiles»*, au moment où *«la population de plus en plus nombreuse en a besoin pour l'agriculture»*, déplore l'expert onusien. Etat le plus fécond au monde, avec 7,6 enfants par femme, le Niger devrait voir sa population tripler d'ici 2050, pour passer de 17 à 56 millions d'habitants.

Les surfaces arables sont en ce sens autant de trésors pour un pays abonné aux crises alimentaires, notamment dues à la sécheresse et aux changements climatiques, où 80% de la population vivent d'une agriculture de subsistance. Face *«au rythme alarmant des pertes des terres productives, la lutte contre la désertification est une urgence»*, assène le ministre de l'Environnement, Adamou Cheffou.

Les efforts des autorités sont plutôt fructueux : la consommation de gaz a plus que quintuplé en trois ans, passant de 3.000 tonnes en 2012 à plus de 17.000 tonnes en 2015, selon les statistiques gouvernementales. *«Ce bond important permet de sauver 40.000 hectares de bois par an»*, se réjouit le forestier Ibro Adamou.

Mais au-delà des efforts gouvernementaux, *«une vraie reconversion des mentalités»* est nécessaire, affirme Moustapha Kadi, qui se désole que *«certains ministres cuisinent encore au bois»*. ***Agence***

Somalie

Sept éléments de shebab tués dans le sud

L'armée kényane a confirmé vendredi que l'Union Africaine (UA) et les forces somaliennes ont tué sept éléments de shebab et retrouvé cinq armes à feu lors d'une opération, dans le sud de la Somalie.

Le porte-parole des Forces de défense kényanes (KDF), le colonel David Obonyo, a déclaré que la prise successive de Bardhere et de Dinsor était coordonnée avec les troupes éthiopiennes dans une opération de la mission de l'UA en Somalie (AMISOM) il y a une semaine.

***«La ville de Dinsoor est désormais sous le contrôle de l'Armée nationale somalienne et de l'AMISOM, après la fuite des Shebab sans grande résistance»*, a expliqué M. Obonyo.**

Il a indiqué que les forces de l'UA, qui ont intensifié les attaques contre les insurgés dans le sud du pays de la Corne de l'Afrique ces deux dernières semaines, n'ont pas enregistré de pertes.

Le porte-parole a expliqué que Bardhere, saisie mercredi, et Dinsoor, saisie vendredi, étaient d'importantes bases logistiques, opérationnelles et de planning pour les militants et que leurs pertes affecteront et affaibliront sérieusement les militants.

***«La prise des villes de Bardere et de Dinsoor est une étape importante dans la lutte contre les militants qui permettra à l'Amisom d'accomplir son mandat qui est de rétablir la sécurité et la stabilité en Somalie»*, a-t-il poursuivi.**

R. A.

Madagascar

L'austérité pour sortir de la crise économique

A Madagascar, la conjoncture économique s'annonce plus mauvaise que prévu. Au lieu des 5% espérés, les prévisions s'établissent désormais à 3,4 % de croissance du PIB. De plus, les rentrées d'argent sont plus faibles qu'espéré. En cause, les dégâts causés lors de la saison des pluies, l'instabilité politique des derniers mois et la baisse des cours des matières premières. Dans son projet de loi de finances rectificative pour 2015, adopté récemment en Conseil des ministres, le gouvernement veut donc augmenter la pression fiscale et réduire les dépenses de ses ministères.

D'abord, il y a eu les cyclones et une saison des pluies particulièrement violente cette année. Les dégâts ont coûté cher à l'économie malgache. L'instabilité politique a aussi contribué à la frilosité des investisseurs et des bailleurs de fonds. Et puis, les cours des matières premières, notamment le nickel, ont fortement chuté alors que l'industrie extractive est la première du pays. On peut citer aussi la grève à la compagnie Air Madagascar et son impact sur le tourisme.

Autant de raisons qui expliquent une économie au ralenti avec des rentrées fiscales, des impôts et des douanes, moins bonnes que prévu. Un manque à gagner de plus de 175 millions d'euros que l'Etat veut récupérer. La loi de finances rectificative prévoit donc une augmentation des impôts. Ce sont les couches les plus pauvres de la population et les jeunes entreprises qui bénéficiaient d'allègement qui devraient payer le prix fort. Le gouvernement veut également augmenter les taxes sur certains produits comme le tabac local, l'alcool, les eaux minérales, l'importation de véhicules ou les visas touristiques.

Quant aux institutions, elles devront également se serrer la ceinture. L'Assemblée nationale et pratiquement tous les ministères devraient voir leurs budgets diminués y compris les ministères de la Santé, de l'Education, de la Justice, ou de la Sécurité publique.

RFI

Erythrée

Appel à enquêter sur le trafic *«abject»* d'êtres humains

L'Erythrée a demandé samedi à l'ONU d'enquêter sur le trafic *«abject»* d'êtres humains vers l'Europe, première destination de migrants érythréens notamment en traversant la Méditerranée.

Les Erythréens sont, après les Syriens, le deuxième groupe le plus important de réfugiés à risquer leur vie en traversant la Méditerranée pour rejoindre l'Europe. Selon l'Organisation internationale pour les migrations, plus de 150.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année. Ces traversées périlleuses ont coûté la vie à plus de 1.900 personnes.

«Le gouvernement de l'Erythrée demande au Conseil de sécurité de l'ONU – bien que certains de ces membres soient eux-mêmes complices de ces crimes – d'enquêter sur ce problème et de s'assurer que justice soit rendue», indique un communiqué du ministère érythréen des Affaires étrangères.

«Les décès, privations et perspectives d'avenir gâchées pour les victimes de ce trafic d'êtres humains sont trop abjects pour qu'on en donne des détails», ajoute le communiqué. *«Ce crime organisé a pris des dimensions qui dépassent les simples contours d'une entreprise mafieuse»*, poursuit-il.

Le gouvernement, qui par le passé a accusé la CIA et des organisations de défense des droits de l'homme d'être à l'origine de cet exode, assure avoir des *«preuves indiscutables»* de ce trafic et se tient prêt à les donner *«une fois qu'un processus crédible sera amorcé»* à l'ONU. Dans un rapport de 500 pages, l'ONU a elle-même accusé début juin le gouvernement érythréen de *«violations systématiques et à grande échelle des droits de l'homme, cas de torture, exécutions, disparitions»*. Chaque année, des dizaines de milliers de jeunes érythréens bravent *«les barbelés, champs de mine et gardes armés»* pour quitter le pays, dirigé depuis plus de vingt ans par le président Issaias Aferworki. Ils tentent d'échapper à la *«répression»*, mais aussi à un service militaire qui peut durer plusieurs années.

A la suite de la publication du rapport de l'ONU, le pays a défendu son service militaire controversé, expliquant ne *«pas avoir d'autre choix»* en raison des menaces extérieures pour sa sécurité.

R. A.

Initiative de Poutine :

Une réconciliation syro-saoudienne est-elle possible?

Oui, l'optimisme est parfois un devoir moral à l'égard des siens, surtout lorsqu'il est nourri de leurs sacrifices et de leur foi en la victoire sur eux-mêmes et sur leurs ennemis. (Ndt).

Par Nahed Hattar

Début juin 2015, l'Armée syrienne et ses alliés ont commencé à se préparer à la contre-attaque des envahisseurs terroristes. Opérations en cours et qui démontrent leur ferme décision de «nettoyer» progressivement les abords de Damas à Zabadani et la frontière sud avec la Jordanie, sans que cela ne se répercute sur les combats menés dans le nord du pays.

Le 19 juin, le président russe Vladimir Poutine recevait le ministre saoudien de la Défense et vice-prince héritier, Mohammed ben Salmane. Peu de détails ont filtré, sinon que la réunion a porté sur plusieurs dossiers : le Yémen, la Syrie, le terrorisme, les armes, les réacteurs nucléaires et le marché du pétrole. Il en aurait résulté un accord cadre sur ces grandes lignes .

Le 29 juin, c'était au tour du ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, M. Walid al-Mouallem, d'être reçu par M. Poutine qui a souligné l'engagement de la Russie envers la Syrie, peuple et dirigeants, et a appelé Damas à une alliance régionale contre le terrorisme. Une initiative russe impliquant nécessairement une réconciliation syro-saoudienne, entre autres, et qui relèverait du «miracle» selon M. Mouallem :

«J'ai écouté avec la plus grande attention ce qu'a dit M. Poutine sur la situation en Syrie et sur la nécessité d'une alliance régionale et internationale pour combattre le terrorisme. Je sais que le président Poutine est un homme capable de miracles, comme ce qu'il a accompli en République Fédérale de Russie. Mais une alliance avec la Turquie, l'Arabie saoudite, le Qatar et les États-Unis, pour combattre le terrorisme, nécessite un très grand miracle. Comment ces pays qui ont conspiré contre la Syrie, ont encouragé le terrorisme, l'ont financé, l'ont armé, et ont fait couler le sang du peuple syrien, pourraient-ils se transformer en alliés pour combattre le terrorisme ? Nous espérons cela… En tout cas, nous avons nos expériences passées, notamment celle des armes chimiques qui s'est concrétisée grâce à l'initiative de M. Poutine. Je reviens sur notre rencontre avec Son Excellence qui m'a franchement promis de soutenir la Syrie politiquement, économiquement et militairement… ». (Conférence de presse conjointe de MM. Lavrov et Mouallem), traduction à partir de la 13ème minute ;(Ndt).

M. Mouallem est donc rentré à Damas avec une proposition saoudienne garantie par la Russie. Son contenu n'a pas été divulgué, mais aurait incité le président Bachar Al-Assad à entreprendre rapidement des négociations, non pas avec les opposants instrumentalisés dans la guerre contre son pays, mais avec leurs maîtres. Et voilà que le 5 juillet est arrivé l'inimaginable depuis 2011 : la rencontre entre une personnalité syrienne du plus haut niveau et Mohammed ben Salmane !

Par conséquent, nous sommes face à de grands changements et étant donné que l'initiative russe, en faveur d'une alliance régionale de lutte contre le terrorisme, concerne la Syrie, l'Arabie saoudite, la Turquie et la Jordanie, sans englober l'Irak, nous pouvons parler d'une solution à deux voies :

Entente entre les États-Unis et l'Iran en Irak, avec le consentement de l'Arabie saoudite.

Entente entre la Russie et l'Arabie Saoudite en Syrie, avec le consentement de l'Iran.

Ceci alors qu'il est évident que nous, nous souhaitons une entente entre la Syrie et l'Irak dans le cadre d'une formule unitaire qui rassemblerait les Pays du Machrek au sein d'une grande puissance régionale. Comme il est évident que seul l'équilibre des forces en présence fera que ce qui est du domaine du possible finira par se traduire en termes de procédures diplomatiques. Comment et quand ? Questions qui trouveront probablement leurs réponses d'ici la fin de 2015.

Damas a suscité la perplexité des plus éminents analystes politiques. Le gouvernement syrien est allé dans le défi jusqu'à l'extrême limite… moins une ! Il a accepté de dialoguer avec ses ennemis sans jamais quitter son camp ou abandonner son rôle. Peu de gens réalisent la complexité de la stratégie menée par le président Bachar al-Assad pour en finir avec la guerre menée contre son peuple, et l'impact d'une Syrie unie et indépendante sur ses amis et ses ennemis.

Ces dernières quatre années et demi, Damas a fait tomber les masques de toute la panoplie des agresseurs allant des prétendus libéraux jusqu'aux plus fanatiques des sectaires. Et désormais, il est clair que depuis le début de ladite «crise syrienne», il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'une « guerre mondiale » dans le but de renverser l'État syrien, dernière citadelle du mouvement de libération de nos pays, au bénéfice des régimes arabes réactionnaires, dans l'intérêt des États-Unis contre l'Iran et la Russie travaillant à l'émergence d'un monde multipolaire, et dans l'intérêt d'Israël contre la Résistance à son occupation de la Palestine, du Golan syrien, et des Fermes de Chebaa au Liban.

Et parmi les Syriens, mis à part le nombre limité de jeunes enthousiastes à l'idée d'un «Printemps arabe» qui s'est révélé d'une profonde noirceur, ne se sont enfoncés dans la fange que ceux qui y étaient déjà noyés jusqu'au cou, tels les trafiquants, les criminels et les corrompus avec, à leur tête, les « intellectuels félons » ayant vendu leur âme au diable.

Si bien qu'aujourd'hui, il est plus qu'évident qu'il n'y a que deux camps qui s'affrontent sur la scène syrienne : celui du Peuple, de son Armée et de ses alliés, contre celui des organisations terroristes internationalement condamnées.

À ce stade, nous pouvons donc dégager cinq points essentiels concernant la Syrie :

Le premier est que le monde entier est amené à choisir : soit l'État syrien et ses règles précises d'engagement, soit le terrorisme incontrôlable sans foi, ni loi.

Le deuxième est qu'il n'a échappé à personne qu'après de longs mois de très durs combats, l'Armée syrienne est non seulement toujours forte, mais demeure capable de lancer simultanément ses offensives contre les terroristes sur tous les fronts, comme nous l'avons tous observé au cours du mois de Ramadhan dernier.

Le troisième est que la résistance de Damas a contraint les États-Unis à régler le dossier du nucléaire iranien par un accord historique qui permet à la République islamique d'Iran de disposer de ses énormes ressources et de renforcer son rôle régional. L'Iran aura donc, publiquement et sous couverture politique internationale, les moyens de soutenir encore plus la Syrie à un rythme déterminé par les nécessités du conflit.

Le quatrième est qu'il n'est plus question que les néo-ottomans puissent songer à envahir la Syrie, Téhéran n'étant plus obligé au silence devant les crimes et menaces d'Erdogan, bien qu'il ait prévenu que « la Syrie sera le cimetière des soldats turcs en cas d'invasion ». Et ce, d'autant plus, que la situation interne en Turquie n'autorise plus Erdogan à envisager ce genre d'aventure. La roue a tourné. En 2011, qui aurait imaginé que le président Bachar al-Assad puisse personnifier la solution à la crise syrienne et régionale, alors qu'Erdogan tomberait si bas, devenant le symbole de la crise turque telle qu'elle s'annonce ?

Le cinquième est que la Russie, qui a cher payé son soutien à la Syrie, par la guerre en Ukraine et par les sanctions occidentales, a quand même dépassé ces deux problèmes à la fois. L'Occident a fini par réaliser qu'il lui était impossible de l'assiéger et de la marginaliser. Elle est revenue au devant de la scène internationale, s'est affirmée comme une puissance militaire, a élargi et a consolidé ses alliances internationales, aussi bien avec les pays du BRICS (Brésil, Inde, Chine, Afrique du Sud) et de l'OCS (Organisation de coopération de Shanghai) qu'avec d'autres pays qui n'en font pas partie. Sans oublier que la Russie et la Chine ont réalisé que leur solide alliance servait leurs intérêts stratégiques réciproques et que désormais, nul autre pays n'est plus proche que la Syrie de cette alliance bipartite. Elle l'a prouvé par le sang de ses martyrs. Elle bénéficiera du nouvel équilibre entre les puissances mondiales du point de vue de son statut, de son rôle, de son armement et de sa reconstruction.

Concernant l'Arabie Saoudite, la Russie s'est vite rendue compte de la crise profonde qui la menaçait vu ses relations tendues avec les États-Unis, la fragilité de sa situation politique intérieure aggravée par sa claire participation au terrorisme international devenu incontrôlable, l'échec de sa guerre au Yémen, et le défi commercial du pétrole de schiste pesant sur l'économie des deux parties.

Or la Russie craint la désintégration de l'Arabie Saoudite, considérant qu'elle aboutirait à l'établissement d'un prétendu califat d'organisations terroristes sur une grande partie des territoires du Najd et du Hijaz, ce qui mènerait à de longues années de guerre et de destruction qui menaceraient son propre territoire.

C'est dans ce contexte et dans le but de créer un équilibre régional avec l'Iran, que Riyad a commencé, dès que le roi Salmane et son équipe sont arrivés au pouvoir, à développer ses relations avec la Russie. Alors que le ministre saoudien des Affaires étrangères, Saoud al-Fayçal (décédé le 9 juillet 2015, NdT), persistait dans ses attaques contre la Russie au Sommet de la Ligue arabe paralysée, les responsables des deux pays discutaient des transactions d'armes, du marché pétrolier, et d'autres dossiers plus secondaires.

Et si Moscou a exprimé des réserves au sujet de la décision du Conseil de sécurité des Nations Unies en faveur de l'intervention de l'Arabie Saoudite au Yémen , elle n'a pas utilisé son droit de veto. C'était là un message très clair suggérant que Moscou se préparait à jouer ultérieurement le rôle de médiateur.

Riyad attend du Kremlin qu'il le tire du piège dans lequel il s'est enfoncé, surtout que Daech la menace directement depuis que cette organisation terroriste est devenue quasi-indépendante de ses créateurs et de ses financiers.

De son côté, la Russie a besoin de l'Arabie Saoudite dans trois domaines-clés : stopper l'infiltration des terroristes-wahhabites dans les républiques musulmanes de la Fédération de Russie, réguler le marché du pétrole, et résoudre la crise syrienne ; ce dernier point nous ramenant vers la Syrie.

En effet, dans ce cas, la Syrie sortirait de cette guerre douloureuse pour se retrouver :

mandatée par la communauté internationale et régionale à combattre le terrorisme, un rôle de première importance en ce moment clé de l'évolution de la région et du monde;

- alliée des pays vainqueurs émergents, de la Chine à la Russie et à l'Iran;
- un pôle d'investissements des pays du Brics pour sa reconstruction et son développement;
- protégée par une armée forte, aguerrie et équipée des dernières technologies ;
- pilier du renouvellement des régimes arabes, l'Arabie saoudite ayant reconnu la victoire de Bachar al-Assad, l'Egypte ayant admis qu'elle en a besoin pour retrouver son statut dans la région.

Quant aux pays et formations politiques du camp de l'Arabie saoudite :

Israël se retrouve entre deux choix : faire face à la Résistance dans le Golan ou se retirer sans accord, ni traité, ni ambassade, comme ce fut le cas dans le sud du Liban.

Les partis palestiniens partagés entre coordination sécuritaire avec Israël en Palestine, et coordination sécuritaire et militaire avec l'Arabie Saoudite au Yémen (le Hamas appelé à la rescousse au Yémen par l'Arabie saoudite ; NdT), sont dépassés, tout autant que le parti des Frères musulmans. Désormais, Damas avec le Hezbollah sont les plus aptes à reconstruire la Résistance palestinienne selon une ligne politique et patriote éloignée des alliances suspectes et des partis sectaires.

Le cas de la Jordanie, considérée par Bachar al-Assad comme un état frère instrumentalisé mais dont il faut soutenir la stabilité, sera réglé dès qu'une entente avec Washington et Riyad aura abouti. Et, partant de là, il n'est pas difficile d'imaginer son évaluation du groupe du 14 Mars au Liban.

Reste à espérer toute la patience nécessaire à l'ambassadeur syrien au Liban, Ali Abdel Karim Ali, pour accueillir le cortège des repentis.

N. H.

Iran - Nucléaire:

Quel est l'intérêt des États-Unis de parvenir à un accord avec l'Iran

Laurent Fabius se rendra le 29 juillet 2015 à Téhéran pour une prise de contact avec les dirigeants iraniens, quinze jours après l'accord international sur le nucléaire iranien.

Par René Naba

En prévision de ce déplacement, l'Iran a adressé deux messages codés au ministre français des affaires étrangères, qui s'était targué de faire preuve de «fermeté constructive» lors des négociations.

Le premier message codé:

Téhéran a réservé son premier accueil à l'Allemagne, rival économique de la France et chef de file de l'Union européenne, en la personne du vice chancelier allemand chargé de l'économie, Segmar Gabriel;

Le second message codé:

Téhéran a réservé son second accueil à Staffan Di Mistura, émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, déjà en possession du document adopté par le Congrès fondateur de l'opposition démocratique syrienne, au Caire (8-9 juin), en vue d'une transition politique en Syrie.

Bon nombre d'observateurs trépignent d'impatience à l'idée de sa voir si Laurent Fabius osera répéter sa bravade faite devant un parterre de ses supplétifs du temps de la splendeur de la diplomatie française se croyant conquérante en Syrie, à savoir «Jabhat An Nosra fait du bon travail en Syrie».

INTERVIEW DE RENÉ NABA AU JOURNAL ESPAGNOL* LA VANGUARDIA. *PROPOS RECUEILLIS PAR RAFAEL POCH DE FÉLIU, CORRESPONDANT DE LA VANGUARDIA À PARIS.

La France passe pour être la grande perdante de la redistribution régionale, malgré les propos soporifiques de son ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius. Dans ses deux versions néo gaullistes et socialistes, elle a assumé une fonction de mercenaires auprès des pétromonarchies soutenant inconditionnellement leurs positions même les plus dangereuses pour la sécurité de la France à long terme (Libye, Syrie).

L'accord sur le nucléaire iranien constitue un coup de semonce indirect aux deux trublions de la zone, Israël et l'Arabie Saoudite,

et vise à réduire à néant leur capacité de chantage.

Le fait que l'Iran ait accédé au rang « de puissance du seuil nucléaire » brise, au niveau du Monde musulman, le monopole de l'arme atomique jusque-là détenu par les sunnites (Pakistan).

LV : Quel était l'intérêt des États-Unis de parvenir à un accord avec l'Iran ?

RN – 1er intérêt avancé comme prétexte officiel : Prévenir une prolifération nucléaire et une course à l'armement atomique dans la zone. L'argument ne tient pas la route car les Occidentaux ont été les principaux pollueurs atomiques de la planète tant par l'usage directe de la bombe atomique en zone de conflits au Japon en 1945 (Hiroshima et Nagasaki) que du fait de leur expérience atomique à ciel ouvert du désert de Mexique à Reggane en Algérie), que par leur aide à l'équipement nucléaire d'Israël, de l'Afrique du sud du temps de l'Apartheid, de l'Inde et du Pakistan.

2ème intérêt qui constitue un « véritable non dit de la stratégie internationale » : Empêcher quiconque de se doter de l'arme atomique hors la caution occidentale et sans la technologie occidentale, dont il devra rester éternellement dépendant et donc sous contrôle. Cette position est constante depuis l'effondrement du bloc soviétique. L'Iran, hors de la sphère d'influence occidentale, et surtout rival de l'Arabie Saoudite, le principal partenaire arabe des États-Unis, en accédant à la bombe atomique sans l'accord des Occidentaux et leur concours, aurait réduit à néant la valeur dissuasive de la stratégie occidentale.

3ème intérêt : L'accord sur le nucléaire iranien revêt un double avantage : - Le fait que l'Iran ait accédé au rang « de puissance du seuil nucléaire » brise, au niveau du Monde musulman, le monopole de l'arme atomique jusque là détenu par les sunnites (Pakistan). L'accord est valable 10 ans. Au delà, l'Iran pourrait servir de contrepoids tant à Israël qu'au Pakistan happé par la tentation talibane. L'accord ouvre le jeu au niveau régional qui se ne réduit plus à un binôme, mais ouvre la possibilité à d'autres combinaisons d'alliance, ponctuelles, sur des dossiers précis.

LV : Comment cet accord va affecter la consolidation régionale et mondiale de l'Iran ?

RN – Dans l'ordre subliminal, tout en les noyant sous un flot d'assurances, l'accord constitue un coup de semonce indirect aux deux trublions de la zone, Israël et l'Arabie saoudite, et vise à réduire à néant leur capacité de chantage.

Au delà des objectifs annoncés, l'accord répond à deux objectifs :

Premièrement, faire baisser en intensité la capacité de nuisance d'Israël et de l'Arabie Saoudite, en réduisant leur marge de manœuvre. Le fait que les États-Unis soient alliés des deux parmi les grands États voyous (Rogue state) de la zone, l'Arabie saoudite et Israël, porte en lui les germes du dépérissement du crédit moral de l'Amérique et partant de son leadership. Cette extraordinaire tolérance de l'Amérique à l'égard de ces deux pays la tirent vers le bas. Un arrangement entre les États-Unis et l'Iran, sur le modèle de la réconciliation entre les États-Unis et le Vietnam, constituerait un moyen de pression indirect sur les deux grandes théocraties que sont l'Arabie Saoudite et Israël pour les amener à se conformer avantage aux normes internationales.

Deuxièmement, une phase de pré-détente entre l'Iran et le Bloc atlantiste pourrait favoriser une convergence de fait dans le traitement des points brûlants de l'actualité régionale notamment le combat contre le djihadisme takfiriste (Daech), une éventuelle stabilisation de la situation en Syrie prélude à un règlement négocié etc.

LV : Quel regard portez vous les négociateurs iraniens ? Comment jugez-vous la qualité de leur prestation ? D´ou cela provient-il ?

RN – L'équipe de négociateurs iraniens a été formée dans les universités américaines, notamment Jawad Zarif, ministre des Affaires étrangères, et surtout Ali Salehi, diplômé en physique nucléaire de la prestigieuse université américaine Massachusetts Institute of Technology (MIT), la plus importante université scientifique au Monde.

Leur expertise est doublée d'une ardente obligation de servir leur pays et d'une farouche volonté d'indépendance. L'équipe iranienne constitue dans les faits, la négation du comportement des zombies médiatiques arabes qui sont succédé sur les écrans de télévision à l'occasion du mal nommé « printemps arabe » de Bourhane Ghalioune, premier président de l'opposition syrienne off shore, et sa porte parole Basma Kodmani, qui faisaient office de supplétifs syriens de l'administration française dont ils étaient les salariés… pour diriger la révolution en Syrie… depuis la France.

LV : Pourquoi la France a-t-elle une attitude si belliqueuse envers la Syrie et l'Iran ?

RN – La France, dans ses deux versions néo gaullistes et socialistes, assume une fonction de mercenaires auprès des pétromonarchies soutenant inconditionnellement leurs positions même les plus farfelues, même les plus dangereuses pour la sécurité de la France à long terme (Libye, Syrie).

De surcroît, cobelligérante de l'Irak dans sa guerre contre l'Iran, dans la décennie (1979-1989), un des principaux pollueurs atomiques de la planète, équipementier nucléaire du régime d'apartheid d'Afrique du Sud et d'Israël, de même que l'Iran impériale via le consortium Eurodif, la France passe pour être la grande perdante de la redistribution régionale, malgré les propos soporifiques de son ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius.

L'Iran vient de lui adresser un message limpide à l'effet de calmer ses ardeurs, en recevant dimanche 19 juillet, le vice-chancelier allemand chargé des finances pour la première visite d'une délégation occidentale en Iran, depuis l'accord sur le nucléaire, soit cinq jours après sa conclusion. Le ministre allemand est accompagné d'une importation délégation du patronat et de scientifiques. Tout un programme qui se passe de commentaires.

LV : Que connaît-on de l'aide français à Jabhat an Nosra, la franchise d'Al-Qaïda en Syrie, dénoncé par certains députés de la droite a Paris ?

RN – Laurent Fabius, le plus capé des hiérarques de gauche, a été le seul chef de diplomatie d'une grande puissance occidentale, à avoir donné un quitus favorable à Jabhat an Nosra en Syrie.

« La phrase, célèbre, est passée à la postérité : Jabhat An Nosra fait du bon travail en Syrie ». Cela a pu être interprété comme un feu vert au djihad de la part de ses compatriotes français et la France paie le prix de cette légèreté.

La phrase pèse lourd et demeurera longtemps présente dans la mémoire des peuples, notamment en France parmi les sympathisants de *Charlie hebdo* dont il a commandité le massacre de son équipe rédactionnelle. En France, comme chacun sait, nous sommes « responsables pas coupables ». LV : Le 14 Juillet, François Hollande a dit que l'accord avec l'Iran est important " parce que si Téhéran aurait l'accès à la bombe atomique Israël (et la Arabie Saoudite) voudrait aussi l'accès." Le Président peut ignorer la réalité qu'Israël dispose d'un arsenal nucléaire depuis la décennie 1960 avec la collaboration de la France ? RN - Visiblement François Hollande n'a pas fini de cuver le vin qu'il a bu en compagnie de Benyamin Netanyahu dans la cuisine du dirigeant le plus xénophobe de l'histoire d'Israël.

En fait François Hollande a associé Israël à l'Arabie Saoudite dans un artifice de langage pour ne pas donner l'impression de se faire exclusivement l'interprète des craintes de l'Arabie saoudite, l'incubateur absolu du djihadisme planétaire et à ce titre indéfendable auprès de larges segments de l'opinion publique française. L'enrober d'Israël, «l'unique démocratie du Moyen-Orient» et «sentinelle du Monde libre face à la barbarie arabo-musulman» permet, dans son esprit, de faire mieux avaler la couleuvre aux téléspectateurs.

Côte d'Azur (France)

Le roi saoudien et sa cour attendus avec impatience

Le roi Salman d'Arabie Saoudite est attendu ce week-end à Vallauris Golfe-Juan sur la Côte d'Azur pour y passer ses vacances. Le roi et sa cour resteront trois semaines. Une aubaine évidemment pour l'économie locale.

Le roi Salman hésitait entre le Maroc et la France. Tanger ou Cannes ? Ce sera finalement la Côte d'Azur. Sur place, hôteliers et commerçants se frottent les mains. Car un roi, tradition oblige, ne se déplace jamais sans sa cour. Celle du roi saoudien représente environ un millier de personnes. Aussi gigantesque soit-elle, la villa royale à Golfe-Juan ne pouvait pas pouvoir accueillir tout le monde. Entre 600 et 1 000 chambres ont donc été réservées dans les palaces et hôtels 4 et 5 étoiles de Cannes et d'Antibes.

Pour Michel Chevillon, président du syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin, c'est du pain béni : «Pour l'ensemble de la filière économique de Cannes et de son périmètre, on peut parler de plusieurs dizaines de millions d'euros. Ca va permettre de pérenniser des emplois, de créer de la richesse et de la partager avec l'ensemble de la population. Ca va faire travailler tous les corps de métiers : les menuisiers, les ébénistes, les fleuristes… »

Si elle fait des heureux, la venue du roi Salman sur la Côte d'Azur fait aussi des mécontents, en particulier parmi les usagers de la plage dite de la Mirandole, située en contrebas de la villa royale, dont une partie est interdite d'accès pour toute la durée des vacances du roi, jusqu'aux environs du 20 août. En réaction, le maire de Vallauris Golfe-Juan a écrit une lettre de « protestation » au président Hollande, soulignant l'importance du principe « d'égalité de tous devant la loi ».

RFI

Australie

Un plongeur tué par un requin en Tasmanie

Un plongeur a été tué samedi en Australie alors qu'il pêchait en compagnie de sa fille des coquilles Saint-Jacques au large de l'île Maria, dans l'Etat de Tasmanie (sud), selon les médias. L'attaque mortelle est survenue alors qu'un grand requin blanc de près de 5 mètres avait été aperçu dans les environs vendredi.

Selon le journal local Hobart Mercury, la jeune femme, qui était en plongée avec son père, a assisté à l'attaque et est remontée à la surface pour lancer un signal de détresse et attirer l'attention des autres bateaux.

Le président de l'Association des pêcheurs de coquilles Saint-Jacques de Tasmanie, John Hammond, a déclaré que l'endroit était connu pour ses coquillages, mais pas pour ses requins. «Tragédie absolue pour la famille. Vraiment terrible», a-t-il ajouté, interviewé par la chaîne de télévision australienne Australian Broadcasting Corporation, précisant qu'il y avait plusieurs autres plongeurs dans l'eau au moment de l'attaque.

Les requins sont courants dans les eaux australiennes et de nombreux nageurs et surfers ont été confrontés à eux cette année. En juillet, un pratiquant de bodyboard a été grièvement blessé après avoir été attaqué par un squale près de l'endroit où un surfer japonais avait été tué en février dernier. Selon les experts, les attaques de requins sont en augmentation en même temps que les sports nautiques deviennent plus populaires, mais les cas mortels restent rares.

20 minutes

Etats-Unis

Des courriels d'Hillary Clinton contenaient des informations secrètes

Au moins quatre courriels envoyés du compte mail personnel qu'Hillary Clinton utilisait quand elle était secrétaire d'Etat contenaient des informations secrètes, indique une lettre d'un inspecteur du gouvernement. Cette révélation vient relancer la controverse qui empoisonne la campagne électorale de l'ancienne Première dame pour qui brigue l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de 2016.

Dans une lettre adressée jeudi aux membres du Congrès, l'inspecteur général de la communauté du renseignement écrit qu'un échantillon de 40 emails sur les 30 000 courriels d'Hillary Clinton montre que quatre d'entre eux auraient dû être classés secrets et «transmis via un réseau sécurisé». La lettre de l'inspecteur général, Charles McCullough, a été rendue publique vendredi sur le site Internet de la Chambre des représentants.

L'utilisation par Hillary Clinton d'une adresse électronique privée dans le cadre de son travail en tant que chef de la diplomatie américaine a été révélée en mars et a suscité les critiques de ses opposants qui l'ont accusée de vouloir échapper aux règles de la transparence. Hillary Clinton avait indiqué ne pas avoir envoyé de courriels contenant des informations classées. Les commentaires de l'inspecteur général peuvent donner à penser que l'ancienne secrétaire d'Etat a envoyé ou reçu des mails avec du matériel classé secret sans en avoir eu conscience.

Le Monde

Thaïlande

Un général inculpé pour trafic d'êtres humains

■ La Thaïlande a inculpé vendredi dernier 72 personnes, parmi lesquelles une dizaine de fonctionnaires et un haut responsable de l'armée, pour trafic d'êtres humains.

Le lieutenant-général Manas fait figure d'exception. Il reste pour le moment le seul militaire accusé de trafic d'être humains. Il a occupé ces dernières années plusieurs postes de direction dans le sud de la Thaïlande, notamment dans la région de Songkhla, frontalière de la Malaisie et centre du trafic de migrants.

Ces inculpations ne sont pas un hasard. Elles interviennent deux jours avant la publication d'un rapport annuel du département d'Etat américain sur le trafic humain. Une sorte de classement des pays qui ne combattent pas suffisamment ce problème. Dans ce contexte, la Thaïlande a voulu montrer qu'elle ne transigerait pas avec les trafiquants d'être humain. En mai dernier déjà, sous la pression internationale, Bangkok avait démantelé plusieurs filières. L'opération a désorganisé les passeurs qui ont abandonné en mer des milliers de migrants, en majorité des exilés du Bangladesh et de Birmanie, dont les Rohingyas, une minorité ethnique musulmane persécutée par la majorité bouddhiste.

Ces dernières années, la Thaïlande a régressé dans le classement américain sur les trafics de personnes. Elle est accusée de ne pas faire assez d'efforts pour lutter contre le trafic. Le scandale suite à la découverte de dizaines de camps et de fosses communesrenfermant les dépouilles de migrants dans la jungle à la frontière avec la Malaisie risque de porter un coup sévère aux autorités thaïlandaises.

Les 72 inculpations vendredi arrivent donc à point nommé. Bangkok veut à tout prix améliorer son image et montrer sa volonté politique de s'attaquer au problème que constitue le trafic d'êtres humains.

RFI

Mexique

La foudre tue sept personnes d'une même famille

■ Sept personnes d'une même famille ont été tuées par la foudre vendredi dans l'Etat de Guanajuato (centre) au Mexique, ont indiqué les autorités locales. Les victimes sont «quatre mineurs et trois femmes qui travaillaient dans les champs», dans la localité de Mesa Cuata, située dans une zone montagneuse près de la ville de Querétaro, a indiqué à l'AFP, la Protection civile.

Les enfants étaient âgés de trois, cinq, neuf et 14 ans, et les femmes de 19, 32 et 44 ans. Deux autres personnes ont été blessées, un enfant de 8 ans et une femme de 26 ans. La zone montagneuse où s'est déroulé le drame a été touchée par un violent orage en milieu d'après-midi, ont précisé les autorités. En Inde, neuf personnes ont été tuées et 13 autres blessées par la foudre qui s'est abattue vendredi dans l'Etat de Bihar (nord-est de l'Inde), ont rapporté les médias indiens. Certaines des victimes ont été foudroyées alors qu'elles étaient occupées à planter de jeunes pousses de riz dans les champs, dans les districts de Kaimur, Nawada et Aurangabad, a indiqué l'agence Press Trust of India.

R. I.

Dans un cadre de réconciliation, d'entraide et de pardon

Célébration du Maoussem El-Ghadba dans le Tidikelt

La région de Tidikelt a célébré vendredi Maoussem El-Ghadba (saison d'exil), une manifestation solennisée annuellement dans cette localité située à l'est de la wilaya d'Adrar pour exalter les traditions locales fidèlement observées par la population.

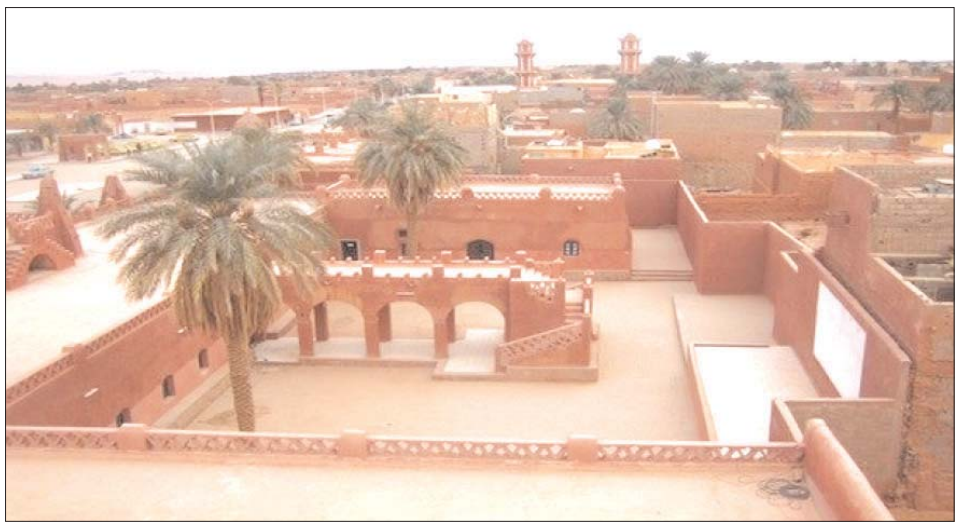

La manifestation «Maoussem El-Ghadba» oeuvre pour renouer avec les us et coutumes de cette région du Grand Sud du pays en raffermissant les liens familiaux et sociaux, dénouant les conflits et en consacrant les valeurs de l'entraide, la réconciliation, le dialogue et le pardon.

Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour échangent des visites et organisent des visites, au mois de septembre, à Ksar Tit, et en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Selon des sources historiques, «la saison d'exil ou de discorde» qui remonte à plusieurs siècles, tient son qualificatif à une action insurrectionnelle d'ouvriers locaux contre les rudes conditions de travail dans les palmeraies de l'ancienne zone de Tit, dans le Tidikelt, imposées alors par les riches propriétaires de la région.

D'après Mohamed Meftahi, membre de l'association Fraternité pour l'échange culturel de la wilaya d'Adrar, «ces ouvriers ont, après de vaines doléances formulées à leurs patrons, décidé d'un exil collectif des palmeraies et jardins de Tit, pour rejoindre, dans une marche âpre et longue en quête d'un saint à qui se vouer, les ksour de la région voisine d'Akebli et soulever leurs soucis aux notables et chef de tribus de Ksar Mansour, qui leur ont réservé un accueil chaleureux, cinq jours durant».

Les notables de Ksar Mansour, prêts à prendre en charge les complaintes de leurs protégés, ont pris les dispositions et moyens nécessaires pour trouver un compromis à cette situation, en se déplaçant, en compagnie des «insurgés» vers la région de Tit et y rencontrer ses notables. Ces derniers s'étaient positionnés à l'entrée de la ville pour accueillir leurs visiteurs et ce, en signe d'expression de leurs remords et de leur souhait du retour de leurs ouvriers, mais aussi le retour à la vie normale.

Les négociations ont été entamées et la concertation s'est établie sur une solution qui satisfasse les deux parties.

Cette rencontre historique a amené les deux parties, pour sceller cette réconciliation, à lire la Fatiha du Saint Coran et a incité les propriétaires terriens et les ouvriers à donner et à obtenir mutuellement le pardon pour poursuivre leur vie dans la sérénité, a expliqué M. Meftahi.

Imbus de hautes valeurs humaines, de reconnaissance et d'hospitalité, les notables de Tit ont décidé, pour cette circonstance de fraternité et de solidarité, d'échanger les visites et d'accueillir, à leur tour, et pour une période similaire de cinq jours, leurs voisins du Ksar Mansour, dans la perspective, par ce geste, de faire prévaloir la dimension humaine et les valeurs de sagesse, d'entraide et de fraternité à répandre et à ériger en repères à même de guider les générations.

Les citoyens des régions de Tit et Ksar Mansour ont, depuis, oeuvré à la célébration de Maoussem El-Ghadba, par l'organisation, durant le mois de septembre, d'une visite au Ksar de Tit, et une autre en juin à Ksar Mansour, pour des périodes de cinq jours chacune.

Ces traditions, encore préservées dans le Tidikelt, contribuent largement à imprégner les valeurs de l'amour, la paix, la réconciliation et l'entraide et traduisent l'attachement de l'homme à la liberté, à la vie décente et à la consécration de la voie du dialogue dans le dénouement des conflits sociaux, a indiqué le membre de l'association précitée d'Adrar. Pour sa part, Cheikh Sabari Hadj Nadjem, notable de la région de Tidikelt, a estimé que cette coutume ancestrale «sert toujours de sources d'enseignement des vertus de fraternité et de pardon pour la population locale». Se sont, a-t-il dit, «des valeurs ancrées dans la vie sociale collective, pas uniquement dans le Tidikelt, mais dans toute la région». M. Meftahi Hadj Lahcen, une des éminentes personnalités de la commune d'Akebli, mettant à profit cet événement, a exhorté les jeunes de la région à s'attacher à leurs traditions et à préserver ces hautes valeurs pour les transmettre aux générations futures. Il a, à ce titre, appelé à accorder davantage d'importance et de soutien à cette manifestation ancestrale, en vue de mener d'autres activités en parallèle, et lui donner aussi une dimension cultuelle et touristique, vu la grande affluence de visiteurs parmi la population du Tidikelt.

Les services du parc culturel du Touat-Gourara-Tidikelt ont, par souci de valoriser cette tradition, procédé à la collecte de témoignages vivants sur les rites et la célébration de l'événement, l'élaboration de supports d'information audiovisuels et des écrits y afférents pour les mettre à la disposition des chercheurs et des anthropologues concernés par la mise en valeur et l'enrichissement du patrimoine matériel et immatériel du pays, a estimé le directeur de l'Office du parc, Mohamed Hamoudi. L'Office s'emploie à collecter et à préserver le legs ancestral matériel et immatériel sur le territoire de ce parc, par le biais des actions de soutien académiques, reposant notamment sur des recherches de terrain à même de révéler et de mettre en exergue les valeurs civilisationnelles ancestrales des populations à travers cet immense parc de 38 000 km², a-t-il ajouté.

R. C.

Festival national du malouf

La troupe Redouane Bensari et Hamza Benkadri en ouverture

La 9ème édition du Festival national du malouf s'est ouverte, jeudi soir à la Maison de la culture Malek-Haddad de Constantine avec l'entrée en compétition de la troupe Cheikh Redouane Bensari, de Sidi Bel Abbès, et de l'artiste constantinois Hamza Benkadri.

Sous la houlette du chef d'orchestre Kouider Bensari, petit-fils du chantre de l'école tlemcenienne de musique andalouse, Redouane Bensari, les 16 membres de la troupe éponyme ont exécuté des extraits de la nouba mezmoum, suivis du meçader *Ana Ichki fi soultane*, d'un derdj *Lilahi ma ass'aba alrahil,* d'un Insiraf *Zada al houbou wajdi* avant de clôturer avec un khlass *Rai't al kamar kad ghab*, devant un public nombreux, attentif et connaisseur.

En coulisses, Kouider Bensari a indiqué à l'APS, que la troupe, créée en 2008, comptant 26 membre âgés entre 11 et 45 ans, «oeuvre à perpétuer une musique ancestrale en mettant en place une école d'apprentissage de la musique andalouse pour transmettre aux nouvelles générations tous les secrets et l'amour de ce genre musical».

De son côté, Hamza Benkadri a gratifié l'assistance d'extraits choisis de la nouba rasd dil, avant d'enchaîner avec un meçadar *Bi rabi aladi feraja*, d'un derdj *Jara al hawa oua ahraka* puis d'un b'tayhi *Nabki ala soukar nabat* et un khlass *Al bia'ad amroun saâb.*

Passionné de musique savante, Hamza Benkadri a affirmé à l'APS, que son passage au Festival national du malouf constitue «une étape importante» de sa carrière artistique en lui donnant l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres artistes. L'artiste a tenu à souligner «l'importance d'exprimer le patrimoine tout en préservant l'authenticité d'un legs ancestral».

Avant le lancement du concours de cette 9ème édition, l'orchestre féminin du malouf, créé en 2013, composé de musiciennes issues d'associations musicales de l'antique Cirta, a ravi le public en interprétant nouba zidan *Lach ya mouadiba kalbi*, sous les applaudissements d'un public conquis par les belles voix et l'élégance des artistes.

Le commissaire du festival, Amar Aziez, avait auparavant souligné, lors de la cérémonie d'ouverture du festival, «la nécessité de perpétuer et de préserver un art universel qui reste témoin d'une grande civilisation qui rayonna de la péninsule ibérique jusqu'au Maghreb». Inscrit dans le cadre des activités de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe» et placé sous le slogan «L'écho du malouf au coeur de l'événement», le festival réunit 10 formations musicales venues de Tlemcen, Mila, Souk Ahras, Skikda et Sétif. Toutes sont en lice pour le concours au terme duquel seront sélectionnées les troupes devant représenter l'Algérie au prochain Festival international du malouf, programmé en octobre prochain.

En parallèle au Festival national du malouf, le commissariat de cet événement a concocté un programme de proximité avec la tenue de soirées devant être animées au Palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa au Centre culturel M'hamed Yazid, dans la commune d'El Khroub.

R. N.

FELIV

Le parcours et l'œuvre de l'écrivain André Brink revisités à Alger

Le parcours et l'oeuvre du célèbre écrivain sud-africain, André Brink, ont été revisités vendredi soir à Alger, lors d'un débat hommage organisé dans le cadre du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv).

Des intervenants algériens et étrangers ont abordé, à cette occasion, le parcours et les oeuvres de cet écrivain qui s'est engagé contre le régime ségrégationniste de l'apartheid en Afrique du Sud, défendant ainsi les valeurs de justice et de liberté à travers ses oeuvres littéraires.

Pour l'écrivain franco-congolais Alain Mabackov, André Brink était un écrivain au «parcours exemplaire et intéressant».

Disséquant son oeuvre, M. Mabackov a relevé que Brink était proche de l'écrivain Albert Camus et s'en était inspiré, notamment de son oeuvre *La Peste.*

Notant un «rapprochement étroit» entre Camus et Brink, l'intervenant a souligné que les deux luttaient, à travers leurs ouvrages respectifs (*La Peste* et *Le mur de la peste*) contre l'injustice et la domination. De son côté, l'écrivaine zimbabwéenne, Lucy Veronica Mashita, a évoqué le riche parcours de Brink qui était, a-t-elle dit, «un homme de lettres courageux» qui s'était engagé, outre son combat contre le régime de l'Apartheid, contre toute forme d'injustice.

D'autre part, les professeures de littérature Amina Azza Bekkat (Algérie) Odile Cazeneuve (France) ont évoqué le contenu de ses oeuvres, soulignant qu'elles sont accesibles et que l'histoire y apparaissait en filigrane.

Né en 1935, André Brink écrivait, aussi bien en anglais, qu'en afrikaans, la langue matérennelle de la minorité blanche sud-africaine. Ami de Nelson, il était membre de Die Sestiger, un mouvement littéraire qui s'était élevé contre la politique ségrégationniste de l'Apartheid des années 1960.

***Un instant dans le vent, Rumeurs de pluie, Un turbulent silence,* et plus récemment *Etats d'urgence* sont parrmi ses titres les plus connus.**

En 2009, il a publié un livre de mémoires intitulé *Mes bifurcations*, dans lequel il tirait le bilan des premières années post-apartheid.

André Brink est décédé le 6 février 2015 à l'âge de 79 ans, le jour même où s'éteignait la romancière algérienne, Assia Djebbar.

Le 8e Feliv se poursuivra jusqu'au 29 juillet à l'esplanade de Riad El Feth (Alger), avec au programme des conférences-débats, des rencontres littéraires, des expositions et des spectacles musicaux.

Une vingtaine de pays, dont la Tunisie, Maroc, Liban, France et Angleterre participe à ce rendez-vous littéraire.

R. C.

PAROLES DE FEMMES

«Une heure de conversation vaut mieux que cinquante lettres.»

Madame de Sévigné

FEMMES

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

ILS ONT DIT :

«La conversation est un art difficile. Il faut savoir être économe.»

Gilles Archambault

QUATRE ANS DE MARIAGE PARTENT EN FUMÉE

Les rumeurs se faisaient de plus en plus insistantes, elles semblent désormais avérées: Kate Moss et Jamie Hince n'ont plus qu'à signer les papiers du divorce pour officialiser leur séparation, selon les informations du tabloïd anglais *The Sun*.

Depuis le début de sa carrière de mannequin, Kate Moss est connue pour sa vie sentimentale tumultueuse. Johnny Depp, Leonardo Di Caprio …. le top model est sorti avec les plus grandes stars internationales sans jamais trouver chaussure à son pied. Toutes ses relations se sont terminées dans la douleur alors que «la Brindille» était minée par les scandales de ses infidélités et des ses états d'ébriété récurrents. Pourtant, en 2011, lorsqu'elle s'est mariée avec le guitariste Jamie Hince, Kate Moss semblait apaisée. Elle trouvait enfin un amour stable et rassurant. Son nouveau mari ne tarissait d'ailleurs pas d'éloges sur sa nouvelle femme. L'an dernier encore, le musicien révélait au *Daily Mirror* à quel point il était proche de son épouse: «Ma femme est mon acolyte. J'ai tendance à être angoissé quand je pars loin d'elle.»

Pourtant, la réalité est loin d'être aussi simple: selon les informations du *Sun*, le couple est au bord du gouffre depuis deux ans. Kate Moss et Jamie Hince eux-mêmes ont annoncé à leurs amis qu'il était désormais impossible de sauver leur mariage. Le naufrage de leur union serait avant tout dû à la jalousie excessive du mannequin de 41 ans: embarrassée par les fréquentations féminines de son mari, elle ne pouvait plus supporter l'une des amies très proches du guitariste, une mannequin nommée Lady Mary. Il y a deux ans, Kate Moss avait même poussé la jeune femme en question dans une piscine, portable et portefeuille à la main, sous prétexte qu'elle discutait avec son mari.

Aigri par la jalousie excessive de son épouse, Jamie a finalement décidé de baisser les bras. Mais là n'est pas la seule cause du divorce : Jamie Hince aurait aussi vécu un véritable enfer à cause de la mauvaise réputation de Kate Moss. Le guitariste a été particulièrement agacé par les scandales à répétition de son épouse et le dernier en date l'aurait mis hors de lui. En juin dernier, le top model, complètement ivre, a été débarqué d'un vol en provenance de Turquie, à cause de son comportement perturbateur. «Ils ne sont désormais plus un couple marié. Ils ont atteint le point de non-retour. Jamie attend juste que Kate enclenche la procédure de divorce. Tous deux ne sont pas pressés, mais ils savent bien qu'aucune réconciliation n'est possible», a confié un ami commun du couple au journal *The Sun*. Après Ben Affleck et Jennifer Garner, l'été 2015 est décidément celui de tous les divorces chez les people…

RÉGIME

Le céleri, un aliment à calories négatives ?

L'expression «calories négatives» semble plus que surprenante ! Comment est-il possible qu'un aliment ait un bilan énergétique négatif ? Tout simplement parce que le digérer ferait consommer au corps plus de calories que l'aliment ne lui en a apporté. Parmi ces aliments miracles, le céleri est la star du moment. Tout d'abord, soyons clairs : tous les aliments contiennent des calories, stockées sous forme de glucides, de protéines ou de lipides. Si l'on parle d'aliments à calories négatives, c'est pour désigner cette famille d'aliments qui contiennent si peu de calories que l'énergie que le corps doit utiliser pour absorber leurs nutriments est supérieure à celle que ces aliments fournissent. Autrement dit, le corps est censé devoir brûler encore plus de calories pour traiter ces aliments qu'il n'en reçoit en les consommant.

Une théorie encore à confirmer

Autant dire qu'en théorie au moins, ces aliments, et parmi eux le céleri, seraient de vraies solutions miracles pour maigrir plus rapidement et plus efficacement !

Mais la théorie n'est pas encore solidement démontrée, et des études sont nécessaires pour prouver ou contredire réellement l'existence des aliments à calories négatives.

Des fruits et légumes, oui, mais lesquels ?

Consommer des aliments à calories négatives permettrait en tout cas non seulement de manger léger, mais d'absorber également de nombreuses vitamines. En effet, les aliments à calories négatives sont tous des fruits et légumes.

Parmi eux, on retrouve, outre le céleri : le chou, les épinards, les endives, le radis ; ou encore, chez les fruits, le citron, le melon, la pastèque et la papaye.

Et le céleri, dans tout ça ?

Le céleri, lui, est un aliment brûle-graisse à calories négatives qui est particulièrement riche en fibres (5% de sa masse sont composés de cellulose et d'hémicellulose). Il est par-

faitement indiqué en cas de problèmes de rétention d'eau, et il facilite le transit intestinal.

Il est également plein de minéraux (potassium, sodium et phosphore) et de vitamines C et B. Sa très forte teneur en eau (90%) en fait un aliment très peu calorique, puisqu'il apporte 18 calories seulement aux 100 grammes ! Et si sa nature d'aliment à calories négatives est avérée, il est le compagnon idéal d'un régime minceur efficace !

BIEN-ÊTRE

Les personnes lentes risquent de mourir plus jeunes

Un temps de réaction lent ou variable pourrait être un moyen de déterminer son espérance de vie, d'après les recherches d'une équipe britannique. Les personnes le plus lentes augmenteraient de 25% les risques de mourir jeune par rapport aux personnes plus rapides. Chez les animaux, un manque de réactivité augmente les risques de mort précoce. Selon une étude menée par des chercheurs britannique de l'University college London et de l'université d'Edinbourg, la lenteur chez les hommes serait également synonyme d'une vie courte. Dans la revue scientifique PlosOne, les scientifiques expliquent avoir soumis 5 134 personnes, âgées de 20 à 59 ans, à un test de réactivité très simple. Les participants à l'étude devaient presser un bouton lorsqu'une image apparaissait sur leur ordinateur, à cinquante reprises, sans avoir été entrainés. En évitant tout choix, ce test ne pénalise ni les indécis, ni les incultes, selon les chercheurs.

Un système nerveux central détérioré

Au bout de quinze années de suivi, 378 personnes faisant partie du groupe, soit 7,4%, sont décédés. Les auteurs de l'étude ont constaté que les personnes ayant répondu plus lentement au test de réactivité étaient susceptibles de mourir plus jeunes (25% de risques en plus), tout comme celles qui ont eu un temps de réaction variable d'un test à l'autre (36%). "Le statut socio-économique, l'hygiène de vie et les facteurs de risques cardio-vasculaires avérés expliquent partiellement, mais pas complètement, ces associations", indiquent les chercheurs.

Selon le docteur Gareth Hagger-Johnson, auteur principal de l'étude, le temps de réaction lent ou variable serait la manifestation d'un système nerveux central qui se dégrade aussi vite que le reste du corps. Un simple test de réactivité pourrait ainsi révéler son espérance de vie.

Etude

Les filles sont meilleures que les garçons à l'école, ...Et depuis longtemps

Une étude vient de montrer que les filles étaient plus fortes en classe que les garçons et ce, depuis au moins 100 ans. Des résultats qui vont à l'encontre des débats sur l'affaissement des résultats scolaires des garçons.

C'est un travail de fourmi que les chercheurs, Daniel et Susan Voyer, ont effectué. Les filles sont-elles meilleures que les garçons à l'école? Depuis quand? Assiste-t-on à une crise de l'efficacité des garçons? Ce sont les questions que le duo de chercheurs se posait alors que les médias américains s'emballaient sur le fait que les garçons étaient devenus moins bons que les filles à l'école.

Ils ont donc commencé à recenser plus de 6 000 articles de 1914 à 2011 pour en tirer 308 études sur le sujet. Les résultats sont donc représentatifs de plus d'un million d'écoliers allant du primaire à l'université et venant de plus de 30 pays (bien que les Américains soient le plus souvent cités). Le verdict serait, selon ces chercheurs, sans appel. Les filles sont meilleures que les garçons à l'école, elle l'ont toujours été, depuis 100 ans, et ce, dans toutes les matières. Les conclusions avancent que les différences se font davantage ressentir entre 11 et 14 ans. On aurait pu penser, à tort, que les garçons excelleraient davantage dans des domaines comme les maths et la science. L'étude confirme que non, les filles tiennent bon et creusent même l'écart quand il s'agit de lecture ou de lettres. D'où vient cette disparité ? Le magazine *Smithsonian*, relayé par Slate relate que «Les auteurs émettent l'hypothèse que les parents poussent peut-être plus les filles que les garçons, ou que les garçons et les filles ont des styles d'apprentissage différents. Quoi qu'il en soit, il est clair que les filles peuvent faire des maths et de la science et y exceller.» Un bon coup de pied aux préjugés, à l'heure où les écoles d'ingénieurs, par exemple, sont essentiellement peuplées d'étudiants masculins.

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

Les DÉBATS
Quotidien national d'information
Edité par la SARL
MAHMOUDI INFO

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -
Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •
Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue des champions/USMA 2-MCEE 1

Les Rouge et Noir intraitables

L'USM Alger a battu le MC El-Eulma sur le score de (2-1), en match comptant pour la 3e journée (Gr B) de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, disputé vendredi soir au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger). Les buts de la rencontre ont été inscrits pour l'USM Alger par Beldjilali (14e) et Seguer (23e), alors que la seule réalisation du MC El-Eulma a été l'œuvre de Korichi (40e). Grâce à cette victoire, la 3e consécutive, le club usmiste s'installe seul en tête du Groupe B avec 9 points devant El-Merrikh (3 pts-2 matchs), et l'ES Sétif (3 pts-2 matchs). Le MC

El-Eulma est dernier avec 0 point en 3 matchs. Les Usmistes et avec ce troisième succès d'affilée se rapprochent plus que jamais de la qualification aux demi-finales de la plus prestigieuse des compétitions africaines. Il faut dire que la formation de Soustara avait fait de cette dernière sa priorité et s'est préparée en conséquence pour tenter d'aller le plus loin possible et pourquoi pas succéder au palmarès à l'autre formation algérienne, l'ES Sétif qui est dans le même groupe que l'USMA. Les Rouge et Noir ne comptent pas s'arrêter là, même s'ils ont pratiquement fait le nécessaire. Il leur manque une victoire pour s'assurer la qualification. Sur un autre registre, on apprend que le président Haddad a profité de la venue du coach franco-italien, Garzito avec l'équipe d'El-Merrikh pour lui faire une offre officielle pour prendre en main l'équipe. Apparemment, la déclaration de ce dernier sur l'USMA, qu'il considère comme la seule équipe pro en Algérie, n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd, surtout que l'USMA est sans entraîneur depuis le départ de l'Allemand Pfiser. Le jeune technicien, Hamdi n'est que le coach intérimaire et il devra être l'adjoint du prochain entraîneur en chef.

Imad M.

FC Valence

Feghouli pourrait ne pas prolonger

■ Le club espagnol du FC Valence hésite à prolonger le milieu international algérien Sofiane Feghouli, dont le contrat expire au mois de juin 2016, a rapporté, jeudi soir, le quotidien *Marca* dans sa version électronique. L'international algérien a exigé une revalorisation salariale au même titre que le capitaine d'équipe Dani Parejo, pour prolonger son bail, précise la même source. Une proposition inacceptable pour la direction du club valencien qui estime que le joueur algérien est important pour l'équipe, mais il n'est *«pas indispensable»*, comme peut l'être Parejo, explique le journal espagnol. Si le FC Valence décide de ne pas prolonger Feghouli, elle doit alors écouter les offres des clubs désirant enrôler Feghouli qui reçoit 2.1 millions d'euros bruts par an. Feghouli (25 ans) avait rejoint le FC Valence en 2010 pour un contrat de quatre saisons en provenance de Grenoble (CFA/France) avant de le prolonger pour deux saisons supplémentaires. En janvier 2011 il a avait été prêté à l'UD Almeria pour six mois.

MC Alger

Programme chargé pour les Mouloudéens en Pologne

■ Le MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) disputera trois matchs amicaux au cours de son stage précompétitif entamé jeudi en Pologne en vue de la saison footballistique 2015-2016, a-t-on appris auprès du club de la capitale. Le Doyen jouera son premier test face à Gornik Zabrze (division 1 polonaise) ce lundi, avant de défier Piast Gliwice (division 1 polonaise) et Rozwoj Katowice (division 2 polonaise) respectivement les jeudi 30 juillet et lundi 3 août. Les joueurs de l'entraîneur portugais Artur Jorge retourneront ensuite à Alger pour aborder la dernière ligne droite avant le début de la compétition fixée au week-end du 14 et 15 août. Il s'agit du second stage pour le Doyen après un premier regroupement qui s'est déroulé à Tlemcen en plein mois sacré de Ramadhan, axé essentiellement sur l'aspect physique. Côté recrutement, le MCA a engagé jusque-là sept éléments : le gardien de but Jonathan Matijas (ex-USM Bel-Abbès), Rachid Bouhenna (ex-CS Constantine), Abdelmalek Mokdad (ex-RC Arbaâ), Kheireddine Marzougui (ex-RC Relizane), Abdelghani Demmou (ex-ES Sétif), et l'Ethiopien Salaheddine Said (ex-Ahly d'Egypte). Kacem Mehdi a réintégré le MCA après un prêt d'une saison au RC Arbâa, alors que le Brésilien Roberson vient d'être qualifié, lui qui avait signé un contrat de 18 mois lors du dernier mercato d'hiver. Les Vert et Rouge débuteront la saison 2015-2016 avec le derby algérois face au CR Belouizdad.

Club Africain

Ibrahim Chenihi signe

■ Ce n'est pas une surprise, c'était même attendu depuis plusieurs jours, l'international Ibrahim Chenihi à quitté El-Eulma pour le Club Africain.

En effet, alors que ses anciens coéquipiers préparaient leur rencontre de Ligue des champions face à l'USM Alger, le milieu de terrain Chenihi (25 ans) qui fait désormais partie de la sélection nationale a rejoint le championnat de Tunisie comme de nombreux joueurs du championnat d'Algérie.

Il a signé un contrat de 3 ans en faveur des champions sortants qui se préparent actuellement à Hammam Bourguiba, où ils ont affronté en amical le CRB Aïn Fakroun.

Rappelons que dans le même temps, la vedette du club tunisois, Abdelmoumen Djabou a annoncé, hier, avoir quitté le club alors que l'autre algérien, le défenseur Hichem Belkaroui n'est pas sur de rester.

Championnat du monde U21 de handball garçons

Troisième défaite de l'Algérie

■ La sélection algérienne des moins de 21 ans garçons de handball s'est inclinée jeudi soir face à son homologue danoise sur le score de 42 à 18 (mi-temps : 17-9), en match comptant pour la 3e journée du groupe C au Mondial-2015 qui se déroule du 20 juillet au 1er août au Brésil. Les Algériens avaient perdu leurs deux premiers matchs face à la France (26-25) et l'Argentine (23-19). Ils ont affronté, hier, le Chili. L'Algérie avait terminé à la 24e et dernière place au championnat du monde (U-21) organisé en Bosnie-Herzégovine (2013), après avoir enregistré sept défaites en autant de matchs. L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire. Elle avait déjà participé à neuf éditions du Championnat du monde (U21), obtenant les résultats suivants : 1987 (11e), 1989 (14e), 1993 (13e), 1997 (11e), 2001 (12e), 2003 (18e), 2009 (20e), 2011 (14e), 2013 (24e).

Mondiaux-2015 d'athlétisme

La délégation partira une semaine avant le début de la compétition

■ La sélection algérienne d'athlétisme qui prendra part aux mondiaux de Pékin (22-30 août 2015) ralliera la capitale chinoise *«au moins une semaine avant le début de la compétition»*, a annoncé, vendredi, le directeur technique national (DTN), Ahmed Boubrit. *«Il faut prendre en compte le programme de nos athlètes qualifiés et de leurs entrées en compétition, pour cela nous devons arriver au moins une semaine avant leurs entrées en lice»,* a expliqué Boubrit, précisant qu'il *«faut aussi tenir en compte le décalage horaire ainsi les conditions climatiques du pays d'accueil»*. Le départ de la délégation pourrait être programmé entre le 12 et le 15 août 2015 et sera conduite par Samir Moussaoui, membre du bureau fédéral. Le président de la Fédération, Ammar Bouras, sera du voyage à Pékin pour assister aux élections de l'IAAF pour lequel il est candidat pour le conseil. Le DTN a rappelé qu'en plus des neuf qualifiées d'autres athlètes sont en mesure de réaliser les minima avant la date limite, soit le 10 août 2015. *«D'ici à cette date les athlètes à la recherche de minima peuvent les réaliser lors des meetings à l'étranger, mais aussi à l'occasion du championnat national open prévu les 1er et 2 août 2015 où lors de la journée Elite du 9 août»*, a-t-il dit. Pour lui, Lyes Mokdel (110 m haies), Miloud Rahmani (400 m haies) et Imad Touil (1500 m) ont des capacités et sont en mesure de se qualifier aux mondiaux-2015. Yacine Hathat (800 m), Hicham Bouchicha et Billel Tabti (3.000 m steeple), Abdelkrim Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraâda (décathlon), Toufik Makhloufi (800 et 1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salem et Barkahoum Drici (marathon) sont les neuf athlètes algériens qualifiés pour les Mondiaux de Pékin.

Championnat d'Afrique-2015 de volley-ball (2e journée-Gr. A)

L'EN bat le Kenya et passe

■ La sélection algérienne de volley-ball (messieurs) s'est qualifiée pour les demi-finales du championnat d'Afrique-2015, à l'issue de sa victoire, vendredi, sur son homologue du Kenya par 3 sets à 0 (25-17, 28-26, 25-23), pour le compte de la 2e journée du groupe A de la compétition qu'abrite le Caire (Egypte) du 22 au 30 juillet. La formation drivée par Tizi Oualou a remporté, jeudi, son 1er match aux dépens du Botswana (3-0: 25-16, 25-22 et 25-13). Après cette victoire, les Verts occupent provisoirement la tête du groupe A, en attendant le déroulement du match Egypte-Botswana prévu ce vendredi (19h). La 3e et dernière journée du 1er tour a mis aux prises, hier samedi, le Botswana au Kenya (13h), et l'Egypte à l'Algérie (19h). Dans le groupe B, la Tunisie a battu difficilement le Cameroun (3-2: 25-23, 12-25, 21-25, 25-22 et 15-12). Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan a finalement fait faux bond. Les finalistes de la 20e édition de ce Championnat d'Afrique messieurs seront directement qualifiés pour le Mondial-2015 qui se déroulera au Japon du 8 au 26 septembre prochain.

Les DEBATS
http://www.lesdebats.com

Météo

Alger
Ensoleillé
Min 22 °C
Max 33 °C

Oran
Ensoleillé
Min 23 °C
Max 32 °C

Annaba
Ensoleillé
Min 26 °C
Max 37 °C

En visite au Kenya

«L'Afrique est en marche», affirme Obama

«L'Afrique est en marche», a affirmé, hier au Kenya, le président américain, Barack Obama, au premier jour d'une visite sous haute sécurité dans le pays de son père, consacrée au partenariat économique, mais aussi et surtout à la lutte antiterroriste. Arrivé vendredi soir, le président américain et son hôte Uhuru Kenyatta ont adopté un ton résolument optimiste hier matin en ouvrant ensemble un sommet mondial sur l'entrepreneuriat. «Je voulais être ici parce que l'Afrique est en marche, l'Afrique est l'une des régions du monde à la plus forte croissance», a lancé Barack Obama. «Les gens sortent de la pauvreté, les revenus sont en hausse, la classe moyenne croît et les jeunes gens comme vous exploitent les technologies pour changer la façon dont l'Afrique fait des affaires». «Ce discours sur le désespoir africain est faux et, en fait, n'a jamais été vrai», a estimé Uhuru Kenyatta. M. Obama, pour la première fois au Kenya depuis son accession à la Maison-Blanche en 2009, a cependant présidé dans l'après-midi, avec M. Kenyatta, un dialogue bilatéral essentiellement consacré à la lutte contre l'islamisme radical. Le Kenya a été visé ces dernières années par de spectaculaires attaques des islamistes somaliens shebab, et une partie de la capitale Nairobi a été bouclée pour la visite de Barack Obama. En ouverture du dialogue au palais présidentiel, en présence du vice-président kényan William Ruto, poursuivi par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, Uhuru Kenyatta a évoqué les «nombreux défis auxquels nous sommes confrontés, en tête desquels la sécurité, que, je pense, nous pouvons surmonter si nous travaillons ensemble». «Nous devons répondre aux défis posés par le terrorisme, mais les Africains ont surtout soif de croissance, de prospérité, d'échanges entre les peuples, d'échanges dans le domaine du tourisme, de la science ou de l'éducation», a répondu Barack Obama. Le Kenya, cible d'attaques répétées des shebab depuis qu'il a engagé son armée fin 2011 dans le Sud somalien voisin pour les combattre, est un partenaire-clé des Etats-Unis dans la région en matière de sécurité. Les Etats-Unis mènent eux-mêmes de régulières attaques de drones contre les shebab en Somalie, privée de réel Etat central depuis près de 25 ans, et ont tué en septembre celui qui était alors le chef des insurgés, Ahmed Abdi Godane. Affiliés à Al Qaïda, les shebab, qui recrutent aussi au Kenya, ont notamment perpétré la tuerie du centre commercial Westgate à Nairobi en 2013 (au moins 67 morts) et, plus récemment, en avril, le massacre à l'université de Garissa (nord-est) qui a coûté la vie à 148 personnes, dont 142 étudiants. Avant son entretien avec Uhuru Kenyatta, Barack Obama s'est rendu au mémorial érigé pour les victimes de l'attentat perpétré en 1998 par Al Qaïda contre l'ambassade américaine de Nairobi, qui avait fait 213 morts. Entouré d'une dizaine de survivants et de sa conseillère à la sécurité nationale, Susan Rice, il a déposé une gerbe devant la liste des victimes avant de s'incliner dans un moment de recueillement. C'est la première fois qu'un président américain en exercice se rend au Kenya, qui a déployé plus de 10 000 policiers dans la capitale pour assurer sa sécurité. «C'est formidable d'être de retour au Kenya», a déclaré M. Obama hier. videmment, cela a une valeur personnelle pour moi. Mon père venait du coin». Au fil des semaines, à mesure que la visite approchait, la ferveur n'a cessé de monter au Kenya. Hier encore, les principaux quotidiens consacraient leurs unes à M.Obama, né à Hawaï d'une mère américaine et d'un père kényan. «Kenya je suis là», «Le moment Obama», «Obama arrive»...

AFP

Tunisie

Tirs contre une patrouille de police à Sousse

Un agent de la police tunisienne a été blessé, hier, suite à des coups de feu tirés par deux jeunes à bord d'une moto contre sa patrouille, à Sousse, a déclaré un haut responsable sécuritaire.

«Les deux jeunes à bord d'une Vespa et dont les visages étaient découverts, ont tiré contre la patrouille, vers 06h30 du matin et ont ensuite, pris la fuite, a ajouté le responsable, cité par l'agence TAP.

«Nous ne pouvons pas savoir s'il s'agit d'un acte terroriste ou non avant l'arrestation des agresseurs», a-t-il précisé, soulignant que «les forces de l'ordre sont actuellement, à leur recherche».

Mercredi, une patrouille sécuritaire au Bardo a été la cible de coups de feu, sans subir de dommages.

Déterminées à lutter contre le terrorisme, les autorités tunisiennes ont récemment arrêté 127 personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés depuis l'attentat de Sousse. Huit jours après cet attentat, l'état d'urgence a été décrété sur tout le territoire tunisien pour 30 jours. Aussi, le Parlement tunisien a adopté, tard vendredi soir, une nouvelle loi antiterroriste pour répondre à l'essor des attaques jihadistes, un texte très critiqué par la société civile qui y décèle des menaces pour les libertés.

Après trois jours de débats et des heures de pourparlers vendredi à huis clos pour trouver un consensus sur le texte, les députés ont approuvé cette loi sur «la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent» par 174 députés pour 10 abstentions et aucun vote contre.

«Avec fierté, nous avons vécu ce moment historique (...) cette loi va rassurer le citoyen», a déclaré le président de l'Assemblée, Mohamed Ennaceur, devant les élus qui venaient de chanter l'hymne national dans l'hémicycle.

Ce vote est intervenu dans un contexte de menace grandissante après les attaques en juin à Sousse (38 touristes tués) et en mars au Musée du Bardo à Tunis (22 morts, dont 21 touristes), revendiquées par le groupe État islamique.

Ce texte remplace une loi antiterroriste de 2003, adoptée sous la dictature de Zine El Abidine Ben Ali et largement utilisée, selon les défenseurs des droits de l'homme, pour réprimer l'opposition, en particulier le parti islamiste Ennahda alors interdit et aujourd'hui l'une des principales forces politiques tunisiennes.

Par ailleurs, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a signé des décrets de grâce en faveur de 1581 prisonniers, à l'occasion de la fête de la République, a indiqué un communiqué de la Présidence, vendredi.

Agence

Yémen

La coalition arabe déclare une trêve unilatérale de cinq jours

La coalition arabe menée par l'Arabie Saoudite a décrété, à partir de demain une trêve unilatérale de cinq jours dans ses raids contre les rebelles au Yémen pour permettre l'acheminement d'aides humanitaires.

La trêve doit courir à partir de lundi 00h00 heure du Yémen (aujourd'hui 21h00 GMT), mais la coalition se réserve pendant les cinq jours le droit de riposter à toute «activité ou mouvements militaires» des rebelles chiites houthis, selon le texte du communiqué, cité par l'agence de presse SPA.

Le texte a précisé que la décision de la coalition a été prise à la demande du président yéménite, Abd Rabbo Mansour Hadi, réfugié à Riyadh avec une bonne partie de son gouvernement. Le chef de l'Etat, dont les fidèles ont réussi à reprendre en grande majorité aux rebelles chiites houthis, Aden la grande ville du Sud après quatre mois de guerre, a souhaité cette trêve pour «acheminer et distribuer dans le pays le maximum d'aides humanitaires et médicales» à la population en détresse.

Deux trêves précédentes négociées par les Nations unies n'ont pas tenu sur le terrain, les belligérants ne cessant pas les violences.

Le Yémen est plongé dans un chaos sécuritaire et politique depuis mars dernier après la prise de contrôle de larges pans du territoire du pays par les rebelles houthis, poussant à l'exil le gouvernement légitime du président Mansour Hadi.

Riad D.

ACTU...

Bordj Bou Arréridj

Sept personnes décèdent par asphyxie dans un puits

Sept personnes appartenant à une même famille sont mortes par asphyxie, hier soir, au fond d'un puits d'une profondeur de 20 m situé près du domicile familial à Khelil (27 km de Bordj Bou Arréridj), a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Les premières victimes, trois frères, descendues en premier pour nettoyer la cavité, ont succombé aux gaz toxiques émanant d'une pompe fonctionnant au gasoil, selon cette source qui a ajouté que les victimes suivantes, des proches, sont décédées les unes après les autres en tentant de secourir ceux qui ne remontaient pas.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour établir les circonstances précises de ce drame qui a coûté la vie à sept personnes dont l'enterrement devait avoir lieu dans l'après-midi d'hier.

R. R.

Immigration clandestine

Plus de 1 200 migrants débarquent en Sicile

Plus de 1 200 migrants ont débarqué hier en Sicile après avoir été récupérés en Méditerranée par deux navires, ont annoncé les gardes-côtes italiens.

Venus essentiellement d'Afrique subsaharienne et de Syrie, les 785 migrants, dont 133 femmes et 27 enfants, ont débarqué à Palerme, après avoir été récupérés à la suite de plusieurs opérations de sauvetage au large des côtes libyennes par un navire norvégien opérant dans le cadre de l'opération européenne «Triton».

Les 468 migrants restant, dont sept femmes enceintes, sont arrivés hier matin à Pozzallo, dans le sud-est de l'île, à bord du *Le Niamh*, un navire de la marine irlandaise.

Selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en date du 10 juillet, plus de 150 000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, pour moitié en Italie, où les arrivées sont encore supérieures aux records enregistrés en 2014, et pour moitié en Grèce, où elles connaissent une croissance exponentielle.

La traversée clandestine au large des côtes libyennes a coûté la vie à plus de 1 900 personnes cette année.

R. N.

En raison d'une négligence médicale

Mort d'une femme sahraouie et son bébé à l'hôpital de Marrakech

Une mère sahraouie, Fatimetou Sakali, a trouvé la mort après avoir perdu son bébé, en raison d'une négligence médicale à l'hôpital universitaire de Marrakech, a rapporté le collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (Codea).

La mère Fatimetou devait accoucher à l'hôpital Hassan II à Tantan, mais en l'absence de spécialiste, elle a été transférée après plus de 15 heures d'attente dans un état très critique à Guelmim puis à Marrakech où elle a perdu la vie, a indiqué le collectif des défenseurs sahraouis, citant des déclarations de son époux.

La famille de la victime a appelé à ouvrir une enquête juste et impartiale sur la question et traduire les responsables devant la justice, a ajouté la source.

R. I.